

Ferdinand Nahimana

Rwanda: L'élite hutu accusée

TABLE DES MATIERES

[Avertissement](#)

[I- Pourquoi cet écrit ?](#)

[II- Recherches et publications qui gênent](#)

[1. Le Blanc est arrivé, le Roi est parti](#)

[2. Le Rwanda, Emergence d'un Etat](#)

[3. D'autres publications](#)

[III- Refus qui irritent](#)

[IV- Que dire enfin ?](#)

[Annexes](#)

[1. Itinéraire d'un réfugié accusé](#)

[2. Quelques éléments du curriculum vitae d'un réfugié accusé](#)

Avertissement

Le «moi» et le «je» utilisés dans ce livre représentent des dizaines, des centaines de milliers, voire des millions de Rwandais victimes, comme moi, moi Ferdinand Nahimana, de la persécution ou de l'acharnement effrénés dus ou bien à l'inconscience, à l'incompréhension, et à l'obstination de la communauté internationale et de certaines grandes puissances, ou bien encore et tout simplement à la manipulation et à l'intoxication orchestrées par le FPR et ses sponsors.

Loin d'être une défense personnelle, ce livre montre combien les réfugiés rwandais dans leur ensemble et l'élite en exil en particulier font l'objet de poursuites insensées n'ayant pour finalité que de permettre au FPR de réaliser son plan macabre d'éliminer tous ceux qui n'ont pas adhéré à son idéologie de la destruction du Rwanda et de son peuple. Il y a donc plusieurs «moi» parmi les Rwandais de l'intérieur et de l'extérieur; ces Rwandais qui souffrent et qui meurent des coups du FPR et qu'on ose appeler les «tueurs, massacreurs, génocidaires». Même ceux qui ont été massacrés à Kibeho, ces milliers de Hutu tombés sous les balles du FPR, les 21, 22 et 23 avril 1995, avaient été appelés assassins ! Le monde l'avait pourtant cru alors qu'ils étaient déjà des victimes encore vivantes de la cruauté du FPR.

Nous sommes des milliers à souffrir de cette manière; si la communauté internationale, l'ONU et les grandes puissances ne cessent pas de nous refuser leur attention, nous serons des milliers, voire des millions à mourir d'une mort injuste perpétrée par le FPR sous le regard amusé de la communauté africaine et de l'opinion publique internationale. Paradoxe !

-I-

Pourquoi cet écrit ?

Les événements qui ont secoué le Rwanda depuis le 1er octobre 1990 avec le déclenchement de la guerre par le Front Patriotique Rwandais (FPR) ont cristallisé toute l'attention du monde à partir de la nuit du 6 au 7 avril 1994, date de l'assassinat du Président de la République Rwandaise, Son Excellence le Général Major Juvénal Habyarimana, du Président de la République du Burundi, Son Excellence Cyprien Ntaryamira et de plus d'une dizaine de leurs collaborateurs les plus proches.

L'annonce de la mort du Président Juvénal Habyarimana, tué dans son avion prêt à atterrir, fut diffusée pour la première fois par la Radio Télévision Libre des Mille Collines, connue sous les sigles «R.T.L.M.». Il était 21 h 15 du mercredi 6 avril 1994.

Cette triste nouvelle entendue cette nuit même dans toutes les préfectures du pays sonna le glas de l'espoir dans la paix : l'homme qui, bon an mal an, avait prêché la paix pendant vingt ans venait de mourir en rentrant de Dar-es-Salam où il était allé le matin se concerter avec ses homologues du Burundi, de la Tanzanie, de l'Uganda et du Zaïre sur la mise en application effective des «accords de paix» signés à Arusha le 4 août 1993. Avec cette mort, chacun sentit qu'il n'y avait plus de lueur de paix, que le pire risquait de s'en suivre immédiatement.

En effet, après quatre années de souffrances dues à une guerre causée et entretenue par le FPR à la recherche du pouvoir, le peuple rwandais avait apprécié l'engagement du Président Habyarimana dans la recherche de la solution au conflit et avait applaudi son départ vers Arusha et la signature qu'il apposa sur les accords de paix entre le Gouvernement de la République Rwandaise et le Front Patriotique Rwandais.

Cependant, les Rwandais remarquèrent très vite que le FPR, loin de se conformer à l'esprit et à la lettre desdits accords, intensifia des mouvements d'infiltration en profondeur sur le territoire rwandais, multiplia des actes d'intimidation et fut soupçonné ou désigné carrément d'être l'auteur des massacres dans la «zone tampon» de Byumba et de Ruhengeri, des assassinats des hommes politiques et de divers attentats contre plusieurs personnalités engagées fermement dans la défense des acquis de la révolution populaire de 1959 qui renversa la monarchie et instaura la république et la démocratie au Rwanda.

Parallèlement à ces actes qui lui sont imputables, le FPR utilisa des manoeuvres dilatoires qui obstruèrent la marche initialement prévue pour la mise en application effective des «accords de paix d'Arusha» : il fut toujours absent aux cérémonies de mise en place de l'Assemblée Nationale et du Gouvernement, il contesta les listes des députés et des ministres présentés par les partis politiques de l'intérieur sans que ces derniers aient eu à se mêler à ses propres décisions relatives à la désignation de ses représentants à l'Assemblée et au Gouvernement.

L'attitude et les actions du FPR furent telles que le peuple rwandais de l'intérieur devint convaincu que ce Front ne voulait pas la paix mais se préparait sérieusement à la reprise de la guerre ; tout le monde considéra que le moindre manquement à l'application des «accords d'Arusha» allait plonger le pays dans la désolation jamais connue jusque là ; les bruits couraient tout le pays et la capitale comme quoi le FPR avait déjà éparpillé ses combattants sur tout le territoire et que chacun de ses soldats avait une liste de personnalités à éliminer dès les premières heures de la reprise des hostilités. Pour s'en convaincre, on se référait à la liste (d'environ 200 personnes) dressée par le FPR et diffusée par son Président, le Colonel Alexis Kanyarengwe , le 14 janvier 1994. On se référait également aux émissions diffusées par la radio Muhabura, voix du FPR, selon lesquelles les adhérents des partis MRND, CDR, MDR (dit Power), PL et PSD (également dits Power) devaient être éliminés ou chassés du Rwanda.

Dans ce climat tendu et confus, un seul homme donnait encore un peu d'espoir au peuple : le Président Habyarimana qui venait de prêter serment dans le cadre des «accords de paix d'Arusha» se posait comme la garantie de ces accords, donc de la paix. Tant qu'il était là, il y avait toujours lieu d'attendre la mise en échec des plans machiavéliques du FPR et l'engagement ferme et total vers une solution finale respectant intégralement les «accords de paix d'Arusha».

L'assassinat du Président Habyarimana fut donc comme un dynamitage d'une digue contenant des millions de m³ d'eau sous pression. La peur, le désespoir et les tensions sociales chauffées progressivement par quatre années de guerre se transformèrent en une sorte de tempête que rien et personne ne purent calmer. Au contraire, la reprise des hostilités par le FPR et ses attaques contre toutes les positions des Forces Armées Rwandaises dans la capitale, à l'est et au nord du pays dès la nuit du 6 au 7 avril 1994 ravivèrent l'élan meurtrier d'un peuple déchaîné ne croyant plus dans son avenir et se sentant plutôt trahi par sa crédulité dans ses représentants et dans les puissances occidentales (Etats-Unis, France, Belgique, Canada, Allemagne) représentées dans les négociations des «accords de paix d'Arusha».

L'élimination systématique de quelques rares rescapés des massacres perpétrés par le FPR dans la préfecture de Byumba, les tueries dont furent l'objet les populations des préfectures de Kibungo et de Kigali encerclées par le FPR dès le 7 avril 1994, les massacres interethniques qui emportèrent environ 500 000 Tutsi, environ 1 000 000 de Hutu et environ 100 000 pygmées (les Twa), l'assassinat du Premier Ministre Mme Agathe Uwilingiyimana et d'autres dignitaires dont un Archevêque et deux évêques de l'Eglise catholique, l'assassinat des casques bleus de nationalité belge dans le camp militaire de Kigali, le départ massif du Rwanda des populations encore en vie à l'approche du FPR et lors de sa prise du pouvoir dans ce pays et la catastrophe humaine qui frappa les réfugiés dans les camps de Goma et de Bukavu où mouraient environ 2000 personnes par jour à la suite de l'épidémie de choléra et de dysenterie, dépassèrent l'entendement humain. On n'eut pas les mots

appropriés pour les décrire ni les motifs directement saisissables pour justifier l'injustifiable. Avant même que le peuple rwandais, objet direct des horreurs qui déferlaient sur son territoire, ne sorte de la torpeur des premiers instants pour s'expliquer les événements, les grands maîtres de l'information mondiale projetèrent sur les écrans, mirent à la «une» des journaux des images macabres des premières victimes.

Approchés ou contactant eux-mêmes les journalistes occidentaux, les représentants du FPR en Europe et en Amérique du Nord désignèrent les Hutu (ethnie majoritaire : plus de 90% de la population du Rwanda) comme auteurs du drame rwandais. Désormais et sans aucun effort de vérification, tous les projecteurs montrèrent les Hutu comme des diables sortis de l'enfer pour dévorer jusqu'à l'extermination totale les Tutsi (ethnie estimée à environ 9% de la population). La conviction du Blanc, l'homme fort du monde actuel, était faite : le Hutu est méchant, tueur, massacreur, membre de l'escadron de la mort, auteur du génocide ; le Tutsi est bon, innocent, faible et donc à secourir seul.

Les événements dramatiques du Rwanda furent présentés au monde à la manière d'un grand film dans lequel le héros et ses hommes sont aimables, inspirent pitié quand ils traversent des moments difficiles et sont encouragés par les spectateurs à aboutir au triomphe final sur une multitude de personnages inspirant haine, horreur et désignés en avance comme des grands perdants malgré des efforts surhumains qu'ils déploient pour maîtriser la situation. Meurtri par ce qu'il voyait devant lui : la guerre atroce déclenchée par le FPR accompagnée par les tueries sans nom au sein de la population, le peuple rwandais fut désabusé par l'attitude très partisane de la communauté internationale influencée grandement par une presse sérieusement infiltrée par les représentants du FPR et par les représentants de certaines organisations internationales et de certaines ONG oeuvrant au Rwanda .

En effet, au moment où la force onusienne, la MINUAR, présente sur le terrain devait jouer véritablement son rôle d'empêcher le FPR d'attaquer les positions des Forces Armées Rwandaises, au moment où elle devait être effectivement une force d'interposition entre les deux belligérants et une force d'observation des comportements militaires de ces derniers, il fut décidé d'évacuer ces «soldats de la paix» laissant le Rwanda dans le déchirement le plus total.

De plus, rien ne fut fait par aucun pays pour contenir les Forces Armées Rwandaises et le FPR et pour aider les autorités locales à ramener l'ordre et le calme parmi les populations. Pourtant, rien ne manquait pour y parvenir car non seulement les équipements militaires et les hommes de la MINUAR étaient au Rwanda, mais encore la Belgique et la France y dépêchèrent des avions et des équipements militaires tels qu'il n'aurait pas été possible ni au FPR ni aux Forces Armées Rwandaises d'obtempérer aux ordres d'arrêt de la guerre qui auraient dus être prononcés d'autorité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies donnant mandat précis et à la MINUAR, et à la Belgique, et à la France d'user de la force en cas de non respect de ces ordres par l'une ou l'autre partie belligérante.

Rien ne fut fait donc dans ce sens car la propagande et la campagne médiatique en faveur du

FPR avaient atteint même les plus hauts échelons de la décision politique et militaire des grandes puissances et de l'ONU. En bref et sans caricature, aucun dirigeant n'osa prendre une décision de nature à freiner l'avancée du FPR de peur d'être taxé de soutenir ce que le FPR et ses sponsors venaient de réussir à qualifier de «régime rétrograde» qu'il fallait balayer et de «peuple de massacreurs» qu'il fallait punir à tout prix. La besogne de balayer le régime en place au Rwanda et de punir tout un peuple fut laissée au FPR auquel on donna, par le biais de l'Uganda, tous les moyens nécessaires (hommes, armes et munitions) pour l'accomplissement de la tâche.

Afin d'empêcher aux Forces Armées Rwandaises de résister, le Conseil de Sécurité de l'ONU décréta l'embargo militaire contre le Rwanda. Ce fut un coup de grâce : le Rwanda était vaincu, son peuple en disgrâce voué soit à l'acceptation du nouveau pouvoir, celui du FPR, soit à la fuite pour échapper à la torture, aux tueries dont le FPR s'était rendu célèbre depuis le 1er octobre 1990. Sans organisation d'un référendum, le peuple opta majoritairement pour la deuxième voie : plus de 4 000 000 de Rwandais franchirent les frontières et s'exilèrent au Zaïre, au Burundi, en Tanzanie et dans plusieurs pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie et même en Océanie.

Aujourd'hui, tout porte à penser que dans les hauts milieux onusiens, dans les états-majors des grandes puissances et dans les cercles des ONG, la conviction était faite que l'entrée du FPR dans la capitale du Rwanda et sa prise du pouvoir dans le pays allaient provoquer uniquement la fuite ou l'emprisonnement des seuls dirigeants et laisser en place les populations laborieuses en «attente d'un libérateur», le FPR. Le pays s'est vidé : sur environ 6 000 000 de personnes ayant survécu à la mort depuis le début de la guerre en octobre 1990, il ne resta au Rwanda qu'environ 1 500 000 habitants, essentiellement des personnes âgées, des malades ou quelques rares hommes valides encerclés et forcés par le FPR à ne pas partir.

Devant cet exode de tout un peuple marchant avec ses militaires, ses dirigeants politiques et administratifs et son élite intellectuelle et commerçante, la communauté internationale, les grands décideurs de ce monde, les médias et les ONG furent pris de panique comme si tous leurs plans étaient déjoués par une population décidée à ne pas courber l'échine devant celui qu'il considère à juste titre comme son ennemi, c'est-à-dire le FPR.

Il fallut alors trouver une explication capable d'innocenter les attitudes et les comportements des uns et des autres en faveur du FPR dont la victoire des armes n'a pas permis la conquête des populations. Il fallut expliquer pourquoi les dirigeants rwandais n'ont pas été entendus à temps, pourquoi leurs analyses n'ont pas été prises au sérieux alors qu'elles indiquaient qu'au lieu de guérir le mal rwandais, donner le pouvoir au FPR était aggraver la situation et provoquer certainement l'exil de la presque totalité de la population.

Comme pour ne pas se dédire ou pour ne pas se rendre compte de l'évidence, l'attaque contre les Hutu en général, contre les anciens dirigeants et l'élite en exil en particulier fut d'une telle virulence qu'on eut la conviction que là où le FPR n'a pas pu porter ses armes

pour tuer ou contraindre à l'emprisonnement, certaines organisations non gouvernementales (ONG), certains journalistes, certains membres des organismes du système onusien et certains hommes forts de ce monde ont pris le relais pour harceler, humilier et accuser sans preuves matérielles tangibles ceux qui ont eu la chance de sortir vivants du Rwanda après avoir eu la malchance d'y perdre leurs conjoints ou conjointes, leurs enfants, leurs parents, leurs frères et soeurs, leurs biens meubles et immeubles.

Un examen attentif des accusations portées dans les journaux, sur les antennes de radios et de télévisions, dans les rapports et dans divers écrits des «experts» envoyés au Rwanda pour le compte des Nations-Unies ou des ONG permet de constater que dans la plupart des cas, il s'agit de l'amplification des accusations du FPR, accusations maintes fois formulées, diffusées sur sa radio Muhabura ou distribuées sous forme d'écrits signés ou sous forme de tracts circulant depuis le déclenchement de la guerre en octobre 1990.

En effet, au fur et à mesure que la guerre a évolué, le FPR a progressivement précisé ses attaques contre des personnes qu'il jugeait susceptibles de contrecarrer son action sur le plan militaire, diplomatique, politique et sur le plan des idées. Il les a alors prises pour cible, les a salies, les a démoralisées et a cherché à les faire haïr partout au Rwanda et dans le monde. C'est souvent à ce genre d'actions nocives, que le FPR a mené et continue à mener contre ses opposants qui étaient hier au Rwanda et qui sont aujourd'hui en exil, que l'opinion internationale donne des effets d'amplification.

Les victimes que sont les exilés rwandais se demandent avec amertume si dans l'affaire du Rwanda le monde s'est écarté de l'esprit cartésien qui, au-delà du sensationnel, exige la critique, le discernement et conduit à des conclusions rationnelles qui font triompher la vérité.

Les victimes de ces effets d'amplification se demandent si, pour se faire comprendre il faut absolument mentir, transformer la vérité et la réalité et argumenter en auscultant ce que l'homme fort de ce monde veut absolument entendre.

Or, pour ce qui concerne le Rwanda, ce qui passe facilement dans certains milieux internationaux paraît être le mensonge socio-politique et la désignation des bouc-émissaires. Certes, les horreurs ont eu lieu dans ce pays. Les scènes de massacres ont accompagné pendant quatre années la guerre déclenchée par le FPR et ont culminé dans les tueries survenues après l'assassinat du Président Habyarimana et dans des hostilités atroces qui ont porté le FPR au pouvoir après avoir fait fuir vers l'extérieur du Rwanda plus de 4 000 000 de personnes. Mais, cette situation dégradante pour l'être humain ne devrait pas être pour la communauté internationale une occasion d'assommer aveuglément ceux que le FPR et sa guerre n'ont pas pu emporter. Ce serait une horreur qui succéderait à une autre horreur ! Il faut éviter d'arriver à ce niveau en acceptant de vérifier les informations fournies jusqu'à présent sur le Rwanda, en acceptant d'écouter objectivement ceux que le FPR accuse et qui ne peuvent pas attendre de lui des éloges quand bien même ils sont par ailleurs connus comme jouissant d'une crédibilité sans faille dans la communauté rwandaise, en mettant

sincèrement devant le public habitué aux accusations du FPR la version des faits collectés auprès des opposants du FPR, en s'abstenant désormais de considérer le FPR comme le seul acteur crédible dans l'affaire rwandaise et en cessant de prendre aveuglément pour coupables ceux que le FPR a pointé et continue de pointer du doigt car le FPR est lui-même le principal accusé qui ne doit pas se cacher derrière ceux qu'il accuse.

Les énormités dans la démarche et l'appréciation dans l'affaire rwandaise sont là. Les faits parlent d'eux-mêmes :

1- L'après 6 avril 1994 prime désormais sur la période de guerre allant du 1er octobre 1990 au 6 avril 1994. Au cours de cette période, des milliers de civils innocents des préfectures de Kibungo, Byumba et Ruhengeri ont été tués par le FPR parce qu'ils étaient Hutu et/ou membres des partis MRND, CDR, MDR, PL et PSD (dits Power). Les déclarations du FPR appelant à l'élimination des adeptes de ces partis ont conduit aux massacres de Ruhengeri, de Kirambo, de Bwisige, de Taba, de Mutura, de Tumba (secteur Rukore), de Ngarama et de Kinihira. Le film réalisé par les ONG rwandaises de défense des droits de l'homme et intitulé «hécatombe au pays des mille collines» est à ce sujet un témoignage des plus éloquentes des atrocités commises par le FPR.

Comment alors peut-on prétendre être le défenseur des droits de l'homme ou être le juge des crimes contre l'humanité si on laisse de côté ces massacres et si on ne traduit pas devant le tribunal leurs auteurs? Mais, parce qu'il s'agit ici du FPR qui est accusé, les médias n'en parlent pas, les ONG passent sous silence des faits accablant ce front et l'ONU semble dire qu'il ne s'agit pas là de crimes, comme si la population victime du FPR n'avait pas elle aussi le droit de vivre. C'est un cas de conscience et l'histoire interrogera un jour qui de droit !

2- L'assassinat du Président Juvénal Habyarimana, de son homologue du Burundi et des membres des délégations qui les accompagnaient est peu considéré pour déterminer les causes des massacres survenus au Rwanda dès le lendemain de cet acte ignoble. Pourtant, l'analyse critique du problème rwandais montre que même si les tensions interethniques dues à la guerre menée par le FPR étaient à leur point culminant, rien ne présageait le chaos dans lequel le Rwanda a été plongé à la suite de la mort de son Président. Cette mort fut le principal détonateur de ce qui arriva de grave, de catastrophique chez le peuple rwandais. Les auteurs de cette mort sont donc les véritables responsables des massacres qui ont eu lieu au Rwanda. Ne pas chercher ces auteurs et ne pas les traduire en justice, c'est fausser toute la démarche entreprise pour éclaircir les événements de ce pays à travers les jugements du tribunal international ; c'est jeter un discrédit grave à la communauté internationale en général, à l'Organisation des Nations-Unies en particulier.

Mais, comme la grande communauté rwandaise en exil désigne comme auteurs de l'assassinat du Président Habyarimana les dirigeants du FPR et même quelques personnalités étrangères, l'accusation est non seulement rejetée ou considérée comme à peine nécessaire, mais encore elle est détournée et projetée contre les accusateurs : les Hutu, la famille du Président Habyarimana et même sa propre épouse.

Et quand c'est ainsi tourné, les médias s'en saisissent, les ONG amplifient et la communauté internationale accepte. Quelle est donc cette attitude prise à l'encontre de la majorité de la population sérieusement victime du FPR et en faveur de ce front destructeur, tortionnaire, tyran et assassin qu'on ne cesse de présenter faussement dans les journaux, sur les antennes de radio et de télévision comme bon conquérant, bon ami du peuple (qui le fuit) et largement plein de candeur ?

Pourtant, les crimes imputables à ce front sont légion : le monde a encore les yeux hagards devant le carnage, les massacres et le génocide dont 8.000 Hutu ont été victimes les 21, 22 et 23 avril 1995. Jusqu'à quand la communauté internationale, l'ONU et certaines grandes puissances continueront-elles à bénir dans le silence et l'indifférence le FPR et ses horreurs d'élimination sélective et systématique des membres de l'ethnie hutu ?

3- Le mot «Hutu» et les adjectifs «massacreur» et «extrémiste» sont devenus synonymes à telle enseigne que la presse et le commun des mortels utilisent Hutu pour signifier massacreur et/ou extrémiste. De même, massacreur renvoie à extrémiste et à Hutu sans aucun détour.

Peu de personnes (encore lesquelles) ont eu l'audace de décrier une telle attitude de la part de la communauté internationale, des médias et des ONG en particulier qui incriminent toute une ethnie, Hutu (90% de la population rwandaise), qui la diabolisent à l'excès et qui, de ce fait, donnent au FPR une conscience tranquille devant les atrocités qu'il a commises depuis octobre 1990 jusqu'à ce jour et devant les cadavres qui jonchent son chemin depuis la frontière du Rwanda avec l'Uganda jusqu'à Kigali la capitale et de la capitale jusqu'aux frontières du Burundi et du Zaïre.

Si parmi les membres de l'ethnie hutu, il y a des coupables, il faut les rechercher objectivement, leur opposer des preuves matérielles tangibles susceptibles de donner plein crédit à la justice. Ceci doit valoir aussi pour les membres de l'ethnie tutsi qui se sont rendus coupables de crimes au cours de la guerre et après.

Mais un constat : l'opinion publique internationale se refuse de reconnaître que chez les Tutsi il y a des extrémistes, que chez les Tutsi il y a des auteurs, des véritables auteurs des massacres et que c'est parmi eux qu'il y a les véritables auteurs du «plan de génocide» dont on parle tant. Le FPR ayant recruté massivement et majoritairement des Tutsi, ses chefs militaires et politiques étant essentiellement des Tutsi, il est aisé de trouver des Tutsi qui ont confectionné les plans d'attaque du FPR, les plans d'anéantissement de ceux qu'il appelait ses ennemis de l'intérieur, c'est-à-dire des Hutu en général et le Président Habyarimana en particulier. Nier ces faits reviendrait à affirmer que le FPR a mené la guerre sans planification, sans objectif, sans cibles...

4- La communauté internationale, à travers les journaux et les grandes chaînes de radios et de télévisions, loin de se donner le temps nécessaire pour critiquer ou vérifier ses sources d'information a pris pour vérités les accusations proférées par le FPR contre ses opposants. Cette communauté ne semble pas comprendre que ceux que le FPR désigne sous le

qualificatif macabre de «massacreurs» sont essentiellement ses grands opposants qu'il souhaiterait voir disparaître physiquement ou du moins ne plus voir apparaître sur la scène publique. Pour les accabler, le FPR en a fait les auteurs des massacres survenus au Rwanda. Il s'est déchargé sur eux de manière à paraître innocent devant ce que la communauté internationale appelle désormais le plus grand génocide de la fin du 20^e siècle.

Mais, même si cette communauté devait être aveugle, elle devrait avoir le courage de se demander qui, du FPR ou de ceux que celui-ci accuse, a déclenché la guerre le 1er octobre 1990 créant ainsi un climat d'insécurité, de tensions, de haines interethniques et de tueries dans un Rwanda naguère connu pour sa paix sociale et son effort de développement. Ce courage semble manquer si bien qu'on est arrivé inexorablement au stade des bouc-émissaires.

Pour se donner la conscience tranquille dans l'affaire rwandaise, la communauté internationale trouve bon de dire : «on ne pouvait rien faire avec la présence de tel ou de tel autre» ; «on ne pouvait pas contrecarrer l'exécution du plan d'extermination arrêté minutieusement par un groupe de Hutu connus» ; bref, on ne pouvait rien contre les hommes dont on ose maintenant publier les noms et contre lesquels on a maintenant le courage d'agir en les jugeant et en les punissant par des emprisonnements. En mettant devant l'opinion publique les bouc-émissaires, la communauté internationale cherche à se disculper et à excuser sa faiblesse dans l'affaire rwandaise. Les bouc-émissaires doivent porter le fardeau des erreurs de la communauté internationale et doivent expier tous les péchés que le FPR a commis de connivence ou en présence de cette communauté internationale.

Mais, cette communauté ne réalise pas qu'il y a toujours bouc-émissaire lorsqu'il existe réellement un véritable auteur que l'on ne veut pas désigner ou montrer soit parce que s'il apparaît, il risque de compromettre un système dont on veut sauvegarder la renommée, soit parce que le juge est en même temps partie, donc auteur véritable de ce qui est arrivé. La communauté internationale se fie, d'une façon outrancière, aux moyens modernes de communication et surtout aux mass-médias devenus capables de transformer un diable en ange et de faire croire que l'assassiné était un assassin.

Sur ce plan, il suffit de prendre quelques articles publiés sur l'un ou l'autre des personnes accusées d'être à la base des massacres au Rwanda pour se rendre compte qu'il y a volonté délibérée de diaboliser sérieusement ceux que l'on veut abattre injustement par la justice afin qu'au jour du jugement, il y ait un ouf de soulagement et donc absence totale d'interrogation sur le verdict de condamnation.

Concernant la diabolisation des personnages du film qui se déroulera au siège du tribunal international, le cas du Professeur Ferdinand Nahimana, est significatif sinon révélateur de la machination qui provoque la cécité sociale et politique internationale qui condamne et qui tue aveuglément.

Ce livre montre le degré de cette machination.

Il fournit en même temps des réponses aux questions que mon fils m'a posées après avoir lu un article paru dans *L'Événement du Jeudi* du 25 au 31 août 1994, à savoir : «ce que ce journal publie est-il vrai ? Pourquoi son journaliste se donne-t-il la licence de t'accabler injustement comme s'il avait le droit absolu de propager les mensonges qui nuisent aux intérêts vitaux qui te restent : tes écrits et tes connaissances qui allaient peut-être te permettre de t'intégrer dans la vie académique de ce pays ? De tels articles ne vont-ils pas inciter les gens à te repousser ? Et comment les gens sauront-ils la vérité pour cesser de croire à ce qu'on dit de faux sur toi ?».

Cet article de *L'Événement du Jeudi*, comme d'autres, se fondant sur mes travaux de recherche en histoire et mes nombreuses publications, me présente comme l'idéologue mobilisateur du peuple hutu et comme un universitaire hutu extrémiste parce que j'ai participé à la création de la société anonyme RTLM (Radio Télévision Libre des Mille Collines) dont la radio est devenue la cible privilégiée des accusations du FPR et de ceux qui le soutiennent.

Les articles parus sur ma personne sont le fruit d'un travail d'intoxication du FPR auprès des journalistes, souvent jeunes, ignorant tout du Rwanda profond et méconnaissant l'histoire de ce pays et de son peuple. D'où l'utilisation abusive des termes qui rappellent leur propre passé peu glorieux dont ils ignorent par ailleurs les contours exacts. D'où aussi la signature des écrits dont ils ne sont pas véritablement les auteurs car à y voir clair, il s'agit des textes préparés par les propagandistes de la cause FPR avec objectif de nuire à toute personne capable de placer le problème rwandais dans son contexte historique, sociale, économique et politique. Sinon, comment expliquer qu'un Jean-François Dupaquier dans *L'Événement du Jeudi* n° 512 ose afficher que de mon livre **Le Rwanda, émergence d'un Etat**, il n'a pu retenir que le fait suivant qui n'est nulle part inscrit dans les 300 pages de l'ouvrage : la publication «vise à minimiser l'apport tutsi et belge dans la construction du Rwanda», elle idéalise «les rois hutu antérieurs du nord-ouest et en fait des patriarches champêtres (sous entendu, à l'image de Juvénal Habyarimana, originaire de la même région) !».

Sans s'en rendre compte, Jean-François Dupaquier se pose en véritable propagandiste de l'idéologie des rois tutsi du Rwanda d'avant 1959, idéologie récupérée par le FPR selon laquelle le royaume du Rwanda existe en tant que tel depuis Gihanga, ancêtre-roi des Tutsi et que sur ce pays ne pouvaient régner que les hommes d'ethnie tutsi, les autres membres de la société leur étant subordonnés.

Au moment où le FPR cherche à tout prix à avoir le pouvoir au Rwanda et à le mettre entièrement dans les mains des Tutsi qui sont les «seuls nés pour commander» (voir plutôt l'idéalisation que Mgr Léon Classe fait des Tutsi dans les années 1925 - 1930), il est gênant pour ce front de voir circuler un livre qui montre historiquement comment le Rwanda est devenu réellement un Etat unifié, quelle a été la part de chaque composante de la population rwandaise et quel a été le rôle de la colonisation belge dans l'expansion du pouvoir tutsi sur l'ensemble du Rwanda. Même si l'histoire ne se répète pas, on constate que, comme leurs

ancêtres, les Tutsi du FPR s'imposent par la force au Rwanda qu'ils viennent de détruire et dont la population a été massacrée ou a été obligée de s'enfuir. Ainsi, recourant à la stratégie de la terreur, des armes, du dénigrement dont s'est servie naguère les rois tutsi lors de leur conquête de plusieurs royaumes de la région qu'occupe le Rwanda actuel, le FPR vient aussi d'avoir l'appui des forces extérieures qui lui ont permis d'accaparer le pouvoir, de subjuguier les populations rwandaises qu'il a pu encercler et de jeter hors de leur pays plus de 4 000 000 de personnes sur environ 6 000 000 d'habitants ayant survécu à la guerre depuis octobre 1990.

On comprend alors ici pourquoi le FPR et tous ceux qui l'aident s'attaquent, d'une façon virulente, à quiconque peut révéler au monde le bassin des violences et des schémas dans lequel puisent les responsables et les membres de ce front. Et comme pour m'attirer le courroux des Belges et des Blancs en général, Jean-François Dupaquier a trouvé mieux de signer un texte lui remis dans lequel le dénigrement contre les Belges m'est injustement attribué. De plus, comme si être Hutu et être né dans le nord du Rwanda sont en soi des péchés mortels, ce journaliste juge que ce fait doit me condamner devant l'opinion publique et constituer un chef d'accusation devant le tribunal international pour le Rwanda.

Voilà jusqu'où est allée la licence des journalistes qui, usant de leur droit d'expression, se sont laissés sérieusement manipulés et ont gravement enfreint les droits de l'homme des milliers, voire des millions de Rwandais en les qualifiant globalement de Hutu tueurs, massacreurs et extrémistes.

Mais, dans l'histoire des drames rwandais provoqués par les attaques armées des Tutsi, il y eu toujours un certain nombre de journalistes avides de sensations qui ont occulté les forfaits des terroristes et ont cherché à jeter toutes les erreurs des Tutsi sur les Hutu. C'est ce que rappelle en des termes clairs Baudouin Paternostre de la Mairie dans *Toute ma vie pour vous, mes frères ! Vie de Grégoire Kayibanda, premier Président élu du Rwanda* (Pierre Téqui, éditeur, 1994) pp. 193-194 :

"Fin décembre 1963, c'est du Burundi qu'un nouveau raid terroriste fut tenté, pénétrant au Bugesera et massacrant par surprise une petite garnison installée sur le chantier d'un camp militaire en construction à Gako ; mais les assaillants furent refoulés, laissant plusieurs centaines des leurs sur le terrain. Pour les organisateurs de ce raid, leur attaque eût dû se faire en même temps que des incursions semblables lancées à partir du Congo et de l'Uganda ; mais celles-ci furent interceptées à temps par les autorités de ces pays, sauf un groupe de quelques 600 Inyenzi, qui pu être refoulé sans problèmes. Malheureusement, ces organisateurs avaient en même temps chargé des hommes à eux de s'infiltrer en préfectures de Butare et de Gikongoro, et d'y répandre dans les campagnes la fausse nouvelle d'une victoire des terroristes et du retour de Kigeri. Ils s'imaginaient ainsi déstabiliser la République. Mais en fait, ils vouaient délibérément à la mort un bon nombre de leurs frères de race qui, jusque-là, menaient dans le pays une vie calme et paisible. Ils suscitèrent en effet, chez les habitants de ces régions, une vague incontrôlable mais par contre

imprévisible de peur et de fureur... Et ce qui devait arriver arriva : dans les préfectures atteintes par ces faux bruits, un certain nombre d'habitants tutsi furent massacrés par les populations hutu. Les autorités rwandaises eurent beau se décupler pour rétablir la vérité et calmer les esprits, le mal était fait !

Les vrais responsables de ces événements crurent alors habile d'alerter à l'étranger une certaine presse, peu soucieuse de faire connaître le vrai contexte des événements, mais avide, par contre, de sensations fortes susceptibles de leur attirer des lecteurs. Et pour tenter de masquer leurs criminelles entreprises, ils se hâtèrent de leur donner une description outrée des réactions qu'ils avaient eux-mêmes provoquées... Le Président Kayibanda pressa alors le Secrétaire Général de l'ONU, U'Thant, d'envoyer sur place un représentant spécial, comme observateur objectif. E celui-ci, l'Ambassadeur Max Dorsinville qui connaissait déjà bien le pays, pu non seulement démentir formellement les exagérations, mais souligna que les quelques réactions populaires non maîtrisées n'avaient pu se faire que dans les régions difficilement accessibles et sur lesquelles le gouvernement avait peu de contrôle en raison du manque de troupes..."

Si j'ai la chance d'être accusé injustement sur base d'écrits signés et publiés, que donc mes juges sauront se rendre compte qu'il y a eu accusation parce que mes publications scientifiques dans le domaine de l'histoire dérangent le FPR soucieux de paraître comme le bon restaurateur du régime féodal tutsi présenté comme le seul meilleur gouvernement qu'a connu le peuple rwandais, qu'en est-il et qu'en sera t-il des autres Hutu membres de l'élite rwandaise dont les accusations sont essentiellement des présomptions qu'arbitrairement on peut affirmer comme faits probants afin d'en finir avec le «dossier Rwanda» ?

Tout le souci de la grande communauté rwandaise en exil en général , de son élite en particulier est là : parce que le FPR a réussi à attribuer à ses opposants toutes les horreurs qui ont accompagné la guerre que ce front a déclenchée et a entretenue depuis le 1er octobre 1990, la communauté internationale croit qu'elle a devant elle les auteurs des massacres et du génocide alors que les véritables artisans et exécutants de ces actes ignobles contre l'humanité sont cachés derrière cette multitude de bouc-émissaires contre lesquels on s'acharne aveuglément.

La communauté rwandaise en exil se demande avec anxiété si les occidentaux finiront par comprendre que dans l'affaire rwandaise il a suffi ou d'adhérer à la cause FPR, ou de se déclarer contre le Président Juvénal Habyarimana, ou de dire qu'on n'était pas du côté de la jeunesse rwandaise globalement et abusivement appelée «interahamwe», ou de déclarer avoir été malmené par les hommes du régime et du Gouvernement Sindikubwabo et Kambanda pour passer pour innocent, pour personne sur laquelle il faut compter.

Faut-il être faux pour être accepté par les occidentaux ? Faut-il mentir aux occidentaux pour être pris pour bon, innocent et intelligent ? D'aucuns pensent, mais ne le disent pas ouvertement encore, que l'occident en général et les Etats-Unis en particulier se comportent aujourd'hui en véritables dictateurs qui n'acceptent pas la contradiction, qui aiment la

délation, les bons mots et surtout l'attitude d'un «yes-man»; que donc par conséquent, pour bénéficier de leurs grâces et de leurs traitements de faveur, il faut savoir en avance ce qu'ils souhaitent entendre et n'agir que dans ce sens. N'est-ce pas que le dernier stade de la dictature c'est l'arbitraire prôné par des lois qu'on fabrique ou qu'on applique pour faire plaisir au dirigeant, à «l'homme fort» qui mène la cité comme bon lui semble!

Le monde doit faire extrêmement attention car l'arbitraire de ce qu'on appelle aujourd'hui les grandes puissances est déjà là et il risque de conduire vers des catastrophes aux dimensions incalculables.

Cet écrit aura sans doute plusieurs qualificatifs et ne manquera pas d'être dénigré par ceux-là même qui ne veulent pas reconnaître la réalité et entendre de la bouche d'un accusé la vérité. Je ne peux pas m'empêcher de révéler ce que je pense et ce que je crois être la vérité au risque même de me faire condamner davantage au tribunal international. Comme je souhaite que mon fils et les autres qui le veulent sachent les contours et le pourquoi des accusations dont la communauté rwandaise en exil, son élite et moi personnellement nous sommes l'objet, il faut oser délier sa langue, cesser d'emprisonner le cerveau et l'esprit et laisser se couler sur le papier les pures vérités sur ce que nous sommes et sur la vraie physionomie de notre environnement international. Autrement, l'affaire rwandaise sera étouffée ou considérée comme complexe par ceux-là même qui y trouvent quelques intérêts ou qui ne souhaitent pas être mis à nus à cause d'un petit peuple et d'un petit pays, le Rwanda où pourtant les grands oiseaux de ce monde ont laissé quelques plumes identifiables.

Le tribunal international osera-t-il aller au-delà des caricatures de la presse traînée par le FPR et ses vrais utilisateurs pour découvrir lui-même les véritables auteurs de la guerre, les véritables commanditaires des assassinats, toute la pléiade d'exécutants des plans finement préparés dans les hauts lieux des services secrets de ce monde et nommer des vrais responsables du génocide, des massacres et d'autres crimes contre l'humanité ? Osera-t-il juger ceux que jusqu'à présent on craint de désigner comme de vrais auteurs des horreurs au Rwanda, ou se contentera-t-il d'appeler seulement les bouc-émissaires afin de clore vite le dossier, de donner ainsi bonne conscience à la communauté internationale et d'endormir son opinion publique manipulée ?

Le tribunal international pour le Rwanda décidé par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies dans sa résolution 955 (1994) du 8 novembre 1994 fait référence au tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans ce sens que «les juges du tribunal international pour le Rwanda adopteront, aux fins de la procédure du tribunal international pour le Rwanda, le règlement du tribunal international pour l'ex-Yougoslavie».

Les deux tribunaux internationaux sont inspirés par le tribunal de Nuremberg institué directement après la deuxième guerre mondiale pour juger, sur le plan pénal, les «crimes contre l'humanité» et les «crimes de guerre» commis au cours de cette deuxième guerre mondiale. Dans ce sens, le tribunal de Nuremberg tire son origine et sa justification dans la

deuxième guerre mondiale.

En d'autres termes, si cette guerre n'avait pas eu lieu, le tribunal international de Nuremberg n'aurait pas vu le jour. D'où il a eu à juger en premier lieu les crimes contre l'humanité, respectant ainsi la logique même de son existence ; les autres crimes survenus au cours de la guerre n'ayant pas été commis en dehors de celle-ci. Le tribunal international de Nuremberg a donc jugé les principaux auteurs de la deuxième guerre mondiale. C'est quand on a voulu dévier de cette logique qu'on a commencé à connaître des bavures judiciaires internationales et qu'il a été décidé (grâce à l'intervention vigoureuse américaine) de mettre fin à l'exercice de ce tribunal afin d'éviter des règlements de compte et l'élimination de certains personnages de nationalité allemande et autres que certains dirigeants de l'Allemagne conquise et certains Allemands récupérés par les puissances alliées victorieuses de l'Axe ne souhaitaient pas voir survivre et voir retrouver de l'influence dans une Europe nouvelle. Le tribunal international pour le Rwanda ayant donc pour référence fondamentale le tribunal international de Nuremberg doit d'abord :

- circonscrire les causes de la guerre contre le Rwanda depuis le 1er octobre 1990 ;
- déterminer si ces causes justifient la guerre qui a conduit le pays à la perte de plusieurs milliers de vies humaines, à la destruction de tout le tissu social, culturel et économique, à la torture des milliers d'habitants et à l'exil de plus de quatre millions de Rwandais ;
- trouver tous les auteurs de cette guerre, qu'ils aient été au Rwanda, dans les pays africains ou ailleurs dans le monde ;
- juger ces auteurs avec comme principal chef d'accusation : le crime contre la paix et l'humanité.

En effet, une fois que le pays n'est plus en paix, une fois que le peuple se trouve en face d'une guerre atroce dont il ne comprend pas tous les ressorts, le désarroi devient total et les réactions imprévisibles.

Dans le cas du Rwanda, les réactions furent principalement:

- la fuite des populations de leurs biens à chaque approche de l'armée du FPR. D'où le Rwanda a connu de très grands camps de déplacés à l'intérieur même de ses frontières. A titre d'exemple, la communauté internationale a été témoin impuissant du camp de Nyacyonga (près de la ville de Kigali) qui comptait près d'un million de sans abris ;
- les tensions interethniques qui ont culminé dans les tueries horribles désormais connues sous les appellations massacres et/ou génocide ayant coûté la vie à plus d'un million de personnes ;
- le départ pour l'étranger, vers des destinations inconnues de plus de quatre millions d'habitants (enfants, jeunes, femmes, hommes, vieilles et vieillards) ;
- le choix catégorique de la population réfugiée de vivre le calvaire du choléra, de la dysenterie, de la soif, de la faim, du soleil, du froid, des calomnies, des tortures physiques et morales à l'étranger ; d'accepter la catastrophe humaine qui s'est abattue sur les camps de Goma où mouraient des centaines de personnes par jour, plutôt que de retourner au Rwanda

où certaines organisations humanitaires, avec la complicité du FPR, avaient créé un «corridor alimentaire» pour attirer les affamés.

Si le procureur et les juges au tribunal international pour le Rwanda devaient faire leur travail en toute indépendance, les auteurs de la guerre et leurs complices devraient être connus et jugés avec rigueur car leur crime contre la paix au Rwanda a été la cause profonde de tout ce qui arriva d'horrible dans ce pays depuis le 1er octobre 1990.

Mais, comme pour protéger ces criminels, la communauté internationale, par le biais du Conseil de Sécurité des Nations-Unies a décrété que :

«Le tribunal international pour le Rwanda est habilité à juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de telles violations commises sur le territoire d'Etats voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994».

Comment le monde peut-il accepter sans réagir qu'un tribunal international, institué pour juger des crimes commises à cause de la guerre et pendant la guerre, soit interdit à se pencher sur l'ensemble des violations graves du droit international humanitaire commises pendant toute la durée de la guerre ?

Si le monde n'était pas envoûté dans un drap de mensonges, s'il n'était pas sous le joug de certains grands décideurs, de certains groupes de pression à la solde du FPR, il devrait comprendre qu'il est manipulé et qu'il risque de ne jamais savoir la réalité sur les «massacres» et le «génocide» au Rwanda. Mais, comme l'a déclaré Son Excellence Monsieur Nelson Mandela, Président de la République d'Afrique du Sud au sommet de Tunis le 13 juin 1994, en parlant du Rwanda, «puissent les détenteurs de ce pouvoir terrestre essentiellement précaire et révocable comprendre que leur tâche est limitée dans le temps, mais que la mémoire historique est éternelle».

En effet, même si l'administration américaine du Président Bill Clinton s'acharne aujourd'hui à aider le FPR à occulter la situation qu'il a créée au Rwanda et dont ses principaux dirigeants devraient être jugés, même si selon le vœux de l'équipe Bill Clinton, tous les anciens dignitaires, tous les intellectuels rwandais au courant de la vraie réalité du Rwanda et qui n'ont pas adhéré à la cause du FPR devaient être arrêtés et être emprisonnés avant que le tribunal international pour le Rwanda n'ait statué sur leur cas, même si ces prisonniers devaient mourir tous en prison avant de comparaître devant ce tribunal international où ils devraient accabler plutôt le FPR et ses sponsors, l'histoire gardera toujours quelques astuces fines et fiables qui permettront un jour de désigner sans défaillances les vrais criminels contre la paix, les vrais auteurs des assassinats, des massacres et du «génocide» au Rwanda et de les juger sans complaisance.

Les juges au tribunal international pour le Rwanda seront-ils capables de prendre tout le dossier de la guerre en main, de trouver eux-mêmes et en toute liberté les responsables des violations graves du droit international humanitaire ? Ou se contenteront-ils tout simplement de l'adoption des listes dressées par le FPR, par certains groupes de pression et

par certaines organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme oeuvrant aveuglément en faveur du FPR ?

Leur tâche est ardue. Il leur revient de prouver cette fois-ci que réellement la justice a le pouvoir de rendre justice en toute justice et en toute liberté vis-à-vis des grands détenteurs du pouvoir de ce monde. Il leur revient d'aller au-delà de la littérature partisane qui fait des Hutu des loups et des Tutsi des agneaux. C'est de leur devoir fondamental d'aller au-delà des prises de position et de certaines conclusions comprises dans les rapports des envoyés spéciaux du Secrétaire Général des Nations-Unies pour enquêter sur les massacres et le génocide au Rwanda et d'établir si réellement il y a eu génocide entendu

«de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tel :

- a) meurtre de membres du groupe ;
- b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe».

Les juges au tribunal international pour le Rwanda devront ensuite déterminer eux-mêmes et sur base des faits matériels probants, irréfutables et non pas sur base des suppositions et des présomptions des actes qui entrent dans le cadre du génocide et qui sont punis comme tels.

A ce niveau et comme conséquence des résultats de leurs propres investigations, le procureur et les juges au tribunal international pour le Rwanda pourront conclure à l'existence ou à l'inexistence du génocide au Rwanda.

Dans le cas où la conclusion est affirmative, c'est seulement à ce moment-là que sera établie la liste de tous ceux qui auront été à la base de ce génocide et l'auront perpétré.

Dans le cas où les enquêtes judiciaires approfondies du procureur et des juges au tribunal international pour le Rwanda montrent qu'il n'y a pas eu de génocide tel que défini dans le droit international, les juges se pencheront sur d'autres violations du droit international humanitaire qui ont caractérisé toute la guerre qui a endeuillé le Rwanda depuis le 1er octobre 1990.

Comme dans le cas du génocide, le procureur et les juges au tribunal devront se baser sur des faits matériels probants, irréfutables et non pas sur des présuppositions, des présomptions et des états sentimentaux de certains groupes de pression.

En effet, toutes les âmes éprises de justice et plus particulièrement le peuple rwandais victime de plus de quatre années de guerre et de son cortège de malheurs, attendent du tribunal international pour le Rwanda les faits concrets et non les accusations qui n'ont d'autres buts que la calomnie et qui ont pour cause le déchainement aveugle de ceux qui sont dans l'orbite du FPR.

Ainsi par exemple, et pour être concret, si après investigation judiciaire impartiale, le procureur décidait de me faire comparaître devant le tribunal international pour le Rwanda, il ne faudra pas déposer devant celui-ci le dossier ne comprenant que mon curriculum vitae en le brandissant comme le principal chef d'accusation tel que l'a fait l'organisation humanitaire de défense des droits de l'homme «African Rights» dans «Rwanda : death, despair and defiance» paru à Londres en septembre 1994, pp 71, 72, 103 et 104.

En tant qu'universitaire docteur en histoire, professeur d'université et chercheur, qu'y a-t-il de mal d'avoir publié plusieurs écrits sur l'histoire du Rwanda en général et sur l'histoire de ma région en particulier, région effectivement qui ne fut soumise à l'autorité politico-administrative tutsi que dans les années 1920-1930 ? Est-ce un crime d'être né en Préfecture de Ruhengeri, d'être du nord, région où est né feu Président Juvénal Habyarimana ? Dois-je donc être traduit devant le tribunal international parce que j'ai publié plusieurs écrits scientifiques en histoire, parce que j'ai été Directeur de l'Office Rwandais d'Information au moment où la guerre avait déjà éclaté, d'avoir quitté cette fonction en juin 1992, presque deux ans avant la reprise de la guerre par le FPR, l'assassinat du Président Habyarimana et les massacres qui en ont suivi, parce qu'avec plus de deux mille actionnaires j'ai contribué à la création de la société anonyme de Radio Télévision Libre des Mille Collines en abrégé RTLM SA dont l'objet social est :

«- la collecte, le traitement et la diffusion des informations ;
- la formation, l'éducation et l'information de la population par les «news», la publicité, les informations, les débats ;
- la contribution au renforcement de la démocratie pluraliste et des institutions républicaines dans le pays ;
- la promotion de la presse audiovisuelle et les industries liées à cette presse ;
- la représentation et/ou la collaboration avec les sociétés ou industries, organes et agences de presse étrangères ;
- l'organisation des manifestations culturelles ;
- la promotion de la formation des personnels de la presse ;
- la commercialisation des services, appareils, équipements, matériels divers et produits liés à la presse audiovisuelle»

et enfin, parce qu'en le faisant j'ai adhéré sans réserve au préambule des statuts de cette société stipulant que les actionnaires ont créé celle-ci parce qu'ils étaient

«-encouragés par l'évolution positive du pluralisme démocratique ;
- convaincus de la nécessité permanente de renforcer la démocratie pluraliste et les institutions républicaines ;
- décidés à faciliter la circulation des idées diversifiées qui seules permettent le développement harmonieux de la société ;
- déterminés à contribuer à l'éducation du peuple et à lui transmettre l'information juste, objective et variée» ?

Concernant précisément cette Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL), il faut savoir que contrairement à ce qu'affirment le FPR et ses sponsors, je n'en fus jamais Président Directeur Général, ni Directeur, ni Rédacteur en chef, encore moins journaliste animateur. Comme le montre l'annexe 1 (l'itinéraire d'un réfugié accusé), même si j'avais occupé l'un ou l'autre de ces postes, je n'aurais pas agi en faveur de la RTL au cours des événements sanglants qui ont suivi la mort du Président Habyarimana, ni animé ses émissions car dès le 7 avril 1994, j'ai pris le chemin du refuge.

A moins alors qu'on accepte que je fus à la fois absent du Rwanda et présent à Kigali. Peut-être pour le FPR qui cherche à tout prix à m'incriminer, c'est aussi un péché de n'avoir pas été au Rwanda au moment où il se livrait aux assassinats et aux massacres sélectifs et au moment où tout le pays était plongé dans la désolation et le désespoir à la suite des tueries interethniques.

Voilà le genre de crimes dont je suis accusé par le FPR, par certains journalistes de la presse internationale à la solde du FPR, tels les *Reporters sans frontières*, Colette Braeckman de *Le Soir*, Jean-François Dupaquier de *L'Événement du Jeudi*, par certaines associations de défense des droits de l'homme. Voilà les violations graves du droit international humanitaire qui, selon le FPR et ses sponsors, devraient me faire condamner à mort ou à l'emprisonnement à perpétuité au tribunal international pour le Rwanda !

Comme ces accusations témoignent à suffisance de l'emportement du FPR contre l'élite rwandaise en exil dont je fais partie et contre ma personne en particulier, qu'elles ne méritent même pas de retenir l'attention ni du procureur, ni des juges au tribunal international pour le Rwanda, il me faut révéler deux causes profondes de l'acharnement du FPR contre ma personne. Il s'agit de :

- **mes publications qui gênent ;**
- **mes refus d'ordre politique qui irritent.**

-II-

Recherches et publications qui gênent

Les Africains doivent-ils croire, plus que les peuples d'autres parties de la terre, que l'Occident, qui a brandi depuis des siècles des arguments incontournables de la logique cartésienne, de la critique historique et qui a donné au monde des savants dans tous les domaines, est aujourd'hui dans une crise grave du jugement, de la mesure, de l'honnêteté intellectuelle et de l'autorité scientifique ?

Tout porte à le croire si, face à une presse menée par des journalistes peu au fait des règles de la recherche scientifique dans un domaine déterminé, le monde scientifique occidental concerné ne lève aucune voix pour décrier l'inexactitude de l'interprétation de l'oeuvre scientifique dénoncée, pour condamner le sentimentalisme journalistique et pour asseoir la vérité scientifique.

Tout porte à croire qu'en Occident matérialiste, beaucoup de personnes balancent entre le courage, la peur et l'évasion et préfèrent souvent cette dernière pour ne pas s'attirer des «difficultés» qui risqueraient de leur faire perdre une portion de leur autorité ou de leur statut.

Sinon, comment comprendre que des recherches et des publications faites pendant des années avec l'appréciation d'éminents scientifiques et de nombreux lecteurs connaissant très bien les sujets traités, le cadre humain et l'environnement physique concernés, soient tournées au ridicule et détruites par quelques journalistes zélés épris de passion qui, comme si c'était de l'amusement, vont jusqu'à commettre le crime contre les droits de l'homme et les oeuvres scientifiques en les qualifiant d'instruments qui tuent et non pas d'outils qui instruisent ?

Jusqu'à ce jour, aucun historien ou anthropologue parmi ceux-là même qui ont eu le bénéfice de connaître encore profondément l'histoire du Rwanda et les structures sociales des populations de ce pays grâce à mes travaux n'a encore démontré les errements de la presse et invité l'opinion publique à être prudente face à la manipulation.

Certes, les images de l'horreur venues du fin fond du Rwanda et projetées par les journalistes sur le petit écran ou publiées dans la presse écrite font que dans un premier temps on se rétracte et qu'on recule en face d'un «Rwandais accusé» dans cette terrible affaire. Mais, avec les jours qui passent, on doit se poser des questions, analyser et trouver les raisons profondes de l'acharnement contre une oeuvre scientifique donnée et son auteur. Pour qui connaît le Rwanda et ce qui a été publié sur son histoire, il est facile de trouver et de comprendre ces raisons .

1. Le Blanc est arrivé, le Roi est parti

Ayant fait des études secondaires au petit séminaire catholique de Rwesero-Rwanda, j'ai été particulièrement intéressé par le mouvement de conversion des peuples africains au christianisme et surtout à l'oeuvre grandiose des missionnaires dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'économie, etc.

A l'université, l'histoire fut ma discipline scientifique préférée : je pris alors l'option histoire au sein de la faculté des lettres de l'Université Nationale du Rwanda. En vue de l'obtention du grade de maîtrise en histoire à l'Université Laval au Canada, mon travail de fin d'études fut consacré aux missionnaires catholiques au Rwanda. Plus tard, après enrichissement grâce aux données d'archives trouvées à Bruxelles et à Rome et dans des paroisses du Rwanda, ce travail fut publié sous le titre : **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti. Une facette de l'histoire du Rwanda contemporain : 1894- 1931.**

Ce livre connu surtout sous l'appellation **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti** fut pris par les enseignants du secondaire, de l'université et même par les maîtres des écoles primaires comme une référence dont on ne se détache pas. Les prêtres, les religieux et les religieuses le lurent avec intérêt : le livre contient beaucoup de faits dont on ne se rappelle peut-être plus ou qu'on ne connaissait pas, il renferme des leçons dont on ne tient peut-être plus

compte ou il reconforte ceux qui ont emboîté le pas des pionniers. Bref, pour les uns comme pour les autres, pour les laïcs comme pour les prêtres et religieux, pour les étudiants et chercheurs, c'est un livre qui instruit, qui aide et qui suscite des interrogations, qui montre des pistes de réponse et qui essaie de retracer les différentes étapes de l'évolution de la société rwandaise à partir du contact entre le Blanc d'Europe et le Noir du Rwanda, entre le sacré chrétien et le sacré païen, entre le dirigeant blanc et le peuple rwandais dans ses différentes hiérarchies.

Le Blanc est arrivé, le Roi est parti est un livre qui retrace pour la première fois, documents originaux à l'appui, les mécanismes suivis pour convertir les Rwandais à la civilisation occidentale. Il décrit les méthodes utilisées par les Blancs pour amener le peuple et ses dirigeants à prendre le chemin de la modernité et à braquer désormais les yeux sur un avenir plus clair et plein de promesses car dominé par l'homme blanc et ses «choses» de l'Occident.

Le Blanc est arrivé, le Roi est parti présente en même temps les diverses réactions des populations rwandaises face à l'investissement des Pères Blancs de l'église catholique et à l'installation de l'administration coloniale allemande puis belge. Il fait quelques constats : la classe dirigeante tutsi eut une résistance à la conversion chrétienne. Incarnée par le roi du Rwanda, Yuhi Musinga, cette résistance fut finalement brisée par le triumvirat Pères Blancs-Administrateurs coloniaux belges-premiers jeunes chefs tutsi convertis au christianisme. Yuhi Musinga fut destitué dans l'absolu reniement des règles traditionnelles de passation du pouvoir royal ; il fut remplacé de son vivant par son fils Mutara Rudahigwa, alors catéchumène.

Le livre fait un deuxième constat : dans leur travail de conversion du peuple rwandais au christianisme, les prêtres catholiques venus d'Europe travaillèrent avec le menu peuple, les Hutu ; dans les premières années de leur séjour au Rwanda, ils furent repoussés entièrement par les Tutsi.

Progressivement, grâce à l'appui de l'administration coloniale belge, les Pères Blancs convertirent quelques chefs et sous-chefs tutsi qui, à leur tour, forcèrent leurs dirigés à se faire catéchumènes, puis chrétiens. Etonnés par le mouvement massif des conversions parmi le peuple rwandais, les Pères Blancs, tout en n'ignorant pas les mesures coercitives qui conduisirent à ces résultats, parlèrent du Rwanda, «pays où l'Esprit-Saint souffle en tornade».

Mais, plutôt que de continuer à collaborer avec leurs premiers convertis, les Hutu, sans exclure les nouveaux venus, les Tutsi, les missionnaires catholiques préférèrent ces derniers qu'ils qualifièrent (pour s'en rendre sympathiques) d'hommes «nés pour le commandement». C'était dans les années 1925 - 1931. Ainsi, sans s'en rendre compte, Mgr Léon Classe, alors patron de l'église catholique du Rwanda, consacra le mythe socio-politique de la supériorité ethnique tutsi face à la majorité ethnique hutu, «bonne pour être commandée et pour servir».

Le Blanc est arrivé, le Roi est parti fait un troisième constat : alors que la plupart des publications avaient présenté le Rwanda comme un royaume unifié depuis le XI^e siècle de notre ère, comme un royaume dirigé par les rois tutsi qui se succédaient de père à fils depuis le roi mythique Gihanga, ce livre montre, documents missionnaires et coloniaux originaux à l'appui, que cette version est fautive : le Rwanda fut unifié grâce à l'intervention armée coloniale allemande mais surtout belge. Celle-ci brisa les régions autonomes du sud-ouest, du nord-ouest et du nord. Ce fut seulement en 1931 qu'on put parler d'un royaume sur lequel le roi et le Blanc régnèrent du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Tous ces trois constats et toute l'argumentation soutenue par les documents irréfutables qui y conduit gênent les nouveaux seigneurs blancs et noirs, le nouveau sacré chrétien et le nouveau sacré païen du Rwanda actuel.

En effet, même si l'histoire ne se répète pas, quiconque aura lu **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti** ne manquera pas de faire le parallélisme entre ce qui se produit aujourd'hui au Rwanda en faveur d'une minorité tutsi contre la majorité hutu et ce qui s'est passé encore au Rwanda au cours des décennies 10 et 20 de ce vingtième siècle lorsque les Hutu en général, mais en particulier ceux du sud-ouest, du nord-ouest et du nord, furent traqués et emprisonnés par l'administration féodo-coloniale, perdirent leurs anciens dirigeants tels que Ndagano, Nyirandakunze, Nyamakwa, Irangare fils de Nubaha, etc. ou furent contraints à l'exil à l'intérieur de leur pays (sur les hautes montagnes ou dans les plaines coiffées de papyrus) et même à l'extérieur de celui-ci (au Congo-belge et en territoire anglais, c'est-à-dire au Zaïre et en Uganda actuels).

Plus encore en ce moment où le FPR cherche à réinstruire l'histoire du Rwanda telle qu'elle présente uniquement les Tutsi et leurs rois comme seuls artisans du Rwanda, l'existence d'un livre comme **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti** gêne. Parce que ce livre a déjà l'avantage d'avoir été publié il y a quelques années (1987), qu'il a donc été lu, apprécié et même commenté, il ne manquera pas de contraindre le FPR et ses sponsors blancs et noirs de relativiser leurs élans de déformation de l'histoire du Rwanda. Il ne leur est plus permis de faire ignorer les faits repris dans ce livre, de faire table rase du passé historique du peuple rwandais et de se donner ou de donner aux autres le rôle qu'ils n'ont pas joué réellement.

Qu'un auteur comme celui de **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti** soit né et existe encore, voilà ce qui gêne et qui pousse à le pourchasser pour l'éliminer ou à défaut, pour le salir en faisant de lui l'auteur des massacres et de génocide au Rwanda.

2. Le Rwanda, Emergence d'un Etat

Pendant que je travaillais sur mon livre **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti**, je menais aussi dans le cadre des recherches effectuées par l'Université Nationale du Rwanda, des investigations visant à approfondir la connaissance de l'évolution socio-politique de mon pays. Les premiers résultats de ces investigations furent communiqués à Bujumbura - Burundi en 1979, lors du colloque international sur les civilisations des peuples des Grands

Lacs.

Les tenants de l'histoire telle que racontée jusque-là et présentant le Rwanda comme un royaume unifié depuis le XIe siècle faillirent crier au sacrilège, surtout que j'indiquais clairement que même jusqu'en 1920-1930, le Rwanda n'avait pas encore réalisé parfaitement son unité, qu'il existait encore quelques petits royaumes dirigés par les Hutu. La longue et magistrale intervention de l'Abbé Alexis Kagame (d'ethnie tutsi), maître incontesté de l'histoire du Rwanda et de la philosophie bantoue de l'être, affirma sans ambages la pertinence de mes recherches et la véracité historique des premiers résultats obtenus. Il conclut en informant le colloque qu'encore jeune prêtre affecté à la mission catholique de Muramba, il a rassemblé les données de la tradition orale relatives aux royaumes hutu de la région, qu'il a eu des contacts directs avec les descendants des derniers rois du Cyingogo, du Bushiru, du Bukonya et du Buhoma, qu'il a réuni leurs témoignages dans trois cahiers qu'il venait de me remettre juste après avoir constaté que les données que je venais de rassembler et d'analyser correspondaient à celles qu'il détenait depuis environ trente années.

Je me souviens qu'au lieu de répondre à une question qu'il lui était posé de savoir pourquoi il n'a pas lui-même écrit sur l'histoire des royaumes hutu pré-tutsi ou contemporains au royaume tutsi, Alexis Kagame a pris une carte du Rwanda et a tout simplement montré où les royaumes hutu existaient encore jusque dans les années 10 et 20 de ce siècle. Et comme pour couper court avec les questions, il affirma en souriant qu'il a abandonné ses recherches sur les royaumes hutu des régions périphériques nord, nord-ouest, ouest et sud-ouest à la demande du roi Mutara Rudahigwa et de Mgr Déprimoz qui voulaient aider les jeunes chefs tutsi peu au fait de l'histoire du royaume nyiginya (c-à-d tutsi) à connaître l'évolution politique de leur pays et les mécanismes institutionnels (mythiques ou réels) qui constituaient les piliers du pouvoir féodo-monarchique au Rwanda.

N'eût été le courage et l'honnêteté intellectuelle de ce savant rwandais et africain, je veux dire Alexis Kagame, j'aurais été contraint à abandonner les recherches sur les régions périphériques nord, nord-ouest et sud-ouest ; je n'aurais pas écrit l'autre facette de l'histoire de ces régions, alors que c'est cette facette qui permet de savoir historiquement à partir de quand le Rwanda est devenu un royaume unifié.

Mes interventions au colloque de Bujumbura et le soutien scientifique que je reçus de l'Abbé Alexis Kagame (pourtant Tutsi, faut-il encore le souligner) à Bujumbura même et jusqu'à sa mort en 1981, me firent connaître en tant que jeune professeur historien et chercheur. Désormais, je fus invité à plusieurs séminaires, conférences et colloques sur l'histoire de l'Afrique noire. Mes communications puisaient toujours dans mes recherches de terrain. En novembre 1986, ces recherches furent couronnées par un doctorat en histoire (mention Très Bien) après la soutenance d'une thèse intitulée : **Des lignages aux royaumes et des royaumes aux chefferies. Histoire socio-politique des régions périphériques du Rwanda actuel, du 16ème siècle à 1931.**

Il est utile de souligner ici que contrairement à ce qu'affirme *L'Événement du Jeudi*, du 25 au 31 août 1994, repris sans vérification par Colette Braeckman dans son livre : **Rwanda, histoire d'un génocide**, pp 131-132, je n'ai pas soutenu à l'université Paris-7 une thèse (qu'elle qualifie d'«importante» !) intitulée : **Rwanda, émergence d'un Etat**. La passion qui anime les propos du journaliste de *L'Événement du Jeudi*, Monsieur Jean-François Dupaquier et l'acharnement aveugle qui entraîne Colette Braeckman contre moi ne leur ont pas permis de connaître le titre exact de ma thèse. Partant, ils ne pouvaient pas en connaître le contenu car, on n'a pas besoin d'autres preuves, ils n'ont pas lu mon ouvrage. D'où, pour tout scientifique et pour tout autre personne critique, leur assertion est dénuée de tout fondement. Ils n'ont exhibé la phrase ci-après que pour salir mon travail et déchaîner la communauté internationale contre moi en écrivant : «son propos est de minimiser l'apport tutsi et belge à la construction du Rwanda, d'idéaliser les seigneurs hutus du Nord-Ouest, la région d'origine du président». Voilà une phrase qui est hors sujet car elle ne correspond pas au contenu de ma thèse. Voilà plutôt une phrase qui est une preuve irréfutable du manquement aux règles élémentaires de la déontologie et de la morale de journaliste. Et si je les accusais ou si quelqu'un de plus fort que moi les accusait, eux qui se contentent d'accuser faussement et gravement les autres en manipulant la plume, l'image, la parole et les consommateurs peu attentifs à la manipulation, d'avoir tenté de tuer mon oeuvre scientifique, de m'avoir calomnié et d'avoir même incité la communauté internationale à me refuser mes droits, surtout la protection, à me traquer et à m'emprisonner pour me faire disparaître du monde scientifique et de ce monde tout court ?! Est-ce que les Européens, les Belges et les Français surtout, auront le courage d'interpeller ces journalistes à propos de leurs fautes graves ? Ou parce que je suis Africain, Rwandais et Hutu de surcroît, on taira leurs torts et on prononcera le verdict de pendaison contre moi. Ceux qui vivront sauront !! Si ma thèse soutenue en novembre 1986, puis mon livre publié chez L'Harmattan - Paris en mai 1993 sous le titre **Le Rwanda, émergence d'un Etat** suscitent le courroux du FPR qui, au lieu de le proclamer lui-même, utilise des journalistes à sa solde, c'est que comme dans le cas du livre précédent, c'est-à-dire : **Le Blanc est arrivé, le Roi est parti**, j'ai gravé sur le papier ce que ce front ne pourra jamais détruire comme données historiques ayant marqué l'évolution socio-politique du Rwanda.

D'autre part, ma thèse et mon livre **Le Rwanda, émergence d'un Etat** gênent le FPR et ses sponsors car encore une fois, ces ouvrages sont devenus très rapidement des références pour les maîtres des écoles primaires et secondaires et rapidement des références pour les professeurs d'université s'intéressant à l'histoire du Rwanda.

L'engouement à posséder et à lire ces écrits est dû au fait que mon oeuvre a allié l'histoire et l'anthropologie et a abouti à une description claire de la formation de la structure sociale au Rwanda en cinq étapes : famille nucléaire, lignage mineur, lignage majeur, sous-clan et clan. Partant de cette structure, on voit et on saisit sans difficultés et sans recourir aux «mythes du début» comment le Rwanda est devenu progressivement un royaume unifié.

Face à ce livre, le FPR qui cherche à obscurcir le rôle des différents groupes humains du Rwanda pour privilégier seulement celui des Tutsi dans l'évolution de ce pays se sent mal à l'aise car il devra toujours prouver sur base des données scientifiques le contraire de ce que j'ai publié. Le pourra-t-il ? Je ne crois pas car en histoire, on n'invente pas les faits historiques ; on les a devant soi, on les analyse, on les interprète et on les publie.

C'est dire que pour un front qui se réclame dans son for et intime intérieur descendre des rois tutsi, dits «célèbres artisans» du royaume du Rwanda, il est gênant de constater qu'on sait désormais que ce pays fut construit grâce aux efforts de toutes les composantes de la population, qu'il est donc inutile aujourd'hui de vouloir réinstaurer le mythe du «Tutsi né pour le commandement» et de la masse hutu «bonne pour être commandée et pour servir». Enfin, il y a lieu de comprendre pourquoi le FPR s'acharne contre moi et utilise des journalistes et d'autres personnes à sa solde. C'est simple : si je gardais allègrement ma stature d'historien, de professeur d'université et de chercheur reconnu, le FPR éprouverait d'énormes difficultés à faire passer ses manipulations d'ordre historique. Je resterais une référence et une personne ressource auxquelles les milieux scientifiques recourraient pour la vérification.

Et dans le contexte des accords d'Arusha, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture m'avait été attribué ; j'avais été proclamé par l'actuel Premier Ministre du Gouvernement FPR, Monsieur Faustin Twagiramungu et j'avais été accepté par toutes les parties prenantes au Gouvernement , y compris le FPR. Dans ce cas, si on me laisse mon image positive d'historien, de professeur et de chercheur venu sur la scène politique, ce front n'aurait aucun argument contre ce que j'ai publié. D'où il raterait son objectif de manipuler et de présenter l'histoire du Rwanda de manière à s'y faire voir comme le libérateur attendu et descendant en droite ligne des rois de la dynastie nyiginya-tutsi. D'où je suis pour le FPR un opposant à double titre : dans le cadre scientifique (en histoire) et dans le cadre politique.

Cependant, ce que certains milieux occidentaux, surtout les journalistes et certaines ONG ne voient pas, c'est que pour le FPR il n'existe pas d'opposition politique : ou on adhère à ses idées et sa dictature ou on disparaît. Ayant été proclamé Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture du gouvernement de transition issu des accords d'Arusha, étant aujourd'hui à l'extérieur du Rwanda car je refuse l'oppression et la dictature armée de ce front, il va sans dire que pour lui, je suis un homme à abattre. Les autres arguments avancés et des accusations brandies ne sont là que pour amener la communauté internationale à l'aider à exécuter son plan contre moi sans problème. Voilà ce que cette communauté ne veut pas accepter chaque fois que les réfugiés rwandais l'interpellent pour la mettre en garde face aux agissements du FPR et de ses sponsors. Elle se laisse manipuler jusqu'à accepter qu'une thèse soutenue devant d'éminents historiens de renommée internationale et dans une université de prestige est sans objet scientifique ! Le monde est maintenant à l'envers : ni les Nations-Unies, ni ses agences spécialisées en

défense des droits de l'homme, ni le Haut Commissariat pour les Réfugiés n'ont demandé à l'université de Paris 7 le contenu exact de ma thèse et n'ont demandé à d'autres historiens spécialistes de l'histoire du Rwanda leur point de vue sur cette thèse et sur mon livre ; l'ONU, ses différentes agences et ce qu'on appelle la communauté internationale préfèrent la voie de la facilité, c'est-à-dire celle de la condamnation sans confrontation des données contradictoires.

Le Rwanda, émergence d'un Etat, livre édité par L'Harmattan, maison de réputation scientifique internationale, mérite-t-il d'être utilisé par le FPR et par les journalistes occidentaux manipulés par ce front pour prouver que je fus auteur des massacres et du génocide au Rwanda ? Je suis auteur de publications (livres et articles), jamais je ne fus et ne serai auteur de massacres et de génocide. Dans tous les cas, si accusations il devait y avoir (mais j'ai montré plus haut qu'il n'y en a pas) mes livres ne sauraient constituer des chefs d'accusation.

Le FPR et ceux qui le soutiennent, pensant que le simple fait d'évoquer la publication d'un homme qu'ils ont injustement noirci et qu'ils cherchent à faire disparaître, suffit pour convaincre à décider sa condamnation, n'ont même pas eu la prudence de lire l'introduction et encore moins la conclusion de mon livre dont les dernières phrases ainsi libellées (pp. 315-319) sont en parfaite contradiction avec leur acharnement et accusations:

<<Au 1er octobre 1990, le Rwanda a subi une guerre meurtrière qui, jusqu'à ce jour où je décide d'arrêter mon analyse et de livrer aux lecteurs les résultats de mes investigations historiques, continue à faire couler le sang et à semer la misère parmi les populations du nord, du nord-ouest et du nord-est.

Les auteurs de cette guerre, et pour la justifier, ont pris pour prétexte l'histoire, puis la politique. Mais, les solutions puisant leur fondement dans l'histoire et dans la politique n'ont pas encore satisfait les agresseurs et leurs sponsors.

Pourtant, un examen rétrospectif des faits sociaux du Rwanda et un examen approfondi de toute l'histoire de ce pays devraient convaincre les uns et les autres que nous avons tous intérêt à mettre pacifiquement fin aux hostilités pour nous atteler à notre développement harmonieux. En effet, quelle erreur que de prétendre qu'avant 1900 ou 1959, le pays était un paradis sous la gouverne d'un umwami nyiginya fort et pacifique ! Quelle erreur encore que de penser qu'on est né pour diriger et que les autres sont condamnés à la taille et à la corvée ! Les schémas d'ordre social et politique finalement devenus soit disant historiques nous ont souvent conduits à des errements et nous avons failli arriver au suicide social ! Il faut nous défaire des mythes pour nous tenir au réel actuel et passé pour être enfin pragmatiques. Autrement, l'avenir ne saurait être viable...

Que l'Eternel garde à perpétuité cet Etat unifié et que son peuple en entier répudie à jamais le mythe trompeur et destructeur pour entrer courageusement dans l'ère du réel.>>

Est-ce que **Le Rwanda, émergence d'un Etat** est un livre qui tue ou un livre qui enseigne l'unité et la sauvegarde des acquis du peuple rwandais ?

Ceux qui veulent utiliser **Le Rwanda, émergence d'un Etat** pour tuer son auteur ou du moins pour le salir devant la communauté internationale, ce sont eux plutôt les auteurs des maux, des horreurs, des massacres et des génocides dont ils accusent les autres. Il faut que les spécialistes en psychologie et en psychanalyse se penchent sérieusement sur le cas du FPR et ses sponsors, car il y a dans l'attitude meurtrière de ces derniers, l'art de présenter au public leur victime comme l'assassin alors que ce sont eux les véritables assassins de la victime.

3. D'autres publications

Comme j'aime le souligner dans mon curriculum vitae, j'ai eu déjà le privilège de publier plusieurs écrits sous forme d'articles de revue et de journal ou sous forme de livres. C'est une façon d'abrégé ma présentation pour tout simplement fixer l'attention sur l'essentiel. Dans cet écrit destiné à démontrer les malveillances du FPR finalement incapable de travailler avec les Rwandais instruits et engagés dans l'oeuvre de développement de leur pays, j'ai choisi de parler d'un autre livre que j'ai publié longtemps avant que le FPR ne déclenche sa guerre néfaste contre le Rwanda qu'il prétendait venir développer. Ce livre est **Conscience chez nous, confiance en nous. Notre culture est la base de notre développement harmonieux**. Ruhengeri-Rwanda, 1988. 176p.

Je trouverai toujours des excuses pour tous ceux qui, face aux premières images de l'horreur de la guerre, des massacres et de la catastrophe humaine dont le peuple rwandais a souffert jusqu'à ce jour, ont cru que tout ce que les journalistes racontaient correspondaient à la réalité. Les consommateurs de l'information n'ont pas directement réalisé le degré de manipulation journalistique et politique du FPR et d'un certain personnel de la presse à sa solde.

Un an après le début des événements innommables qui ont secoué le Rwanda et meurtri son peuple, il n'est plus acceptable que l'opinion publique internationale continue à être abusée et à se laisser manipuler comme s'il n'existait pas dans ce monde des hommes critiques capables de prendre leurs responsabilités devant l'histoire pour dire ce qui est vérité et pour dénoncer la machination visant à rendre complexe la situation rwandaise dans le seul but de couvrir le FPR, de le consolider dans ses positions et d'envelopper dans des draps de mensonges toute une pléiade de Blancs et Noirs, de dirigeants puissants officiels et occultes et de groupes de pression qui ont assuré la prise du pouvoir à ce front au Rwanda.

Un an après, il n'est plus acceptable de soutenir le discours mensonger du FPR et de prendre pour vérités de multiples accusations qu'il déverse à grands jets contre ceux qu'il continue d'appeler «les extrémistes», mot qui a eu ses résultats en sa faveur dans les débuts mais qui, en réalité, est collé contre les véritables opposants à la politique dictatoriale du FPR et à ses idées destructrices.

Le moment est désormais là pour constater que tout Rwandais qui a eu l'occasion de manifester ses valeurs dans un domaine déterminé de la vie nationale ou qui a eu le bénéfice d'être apprécié par le public et qui n'a pas adhéré au Front Patriotique Rwandais ou qui n'a

pas montré un seul instant qu'il était hésitant entre le choix pour ou contre le FPR, ou encore qui n'a pas laissé faire quand c'était contre les intérêts du peuple rwandais en prise avec la guerre meurtrière du FPR, est considéré par ce dernier comme extrémiste, auteur de massacres et de génocide !

Le moment est là pour se rendre compte que les accusations du FPR sont dénuées de fondement, qu'il a profité des images sales qu'il a créées pour salir les innocents et éclabousser ses opposants quand il n'était pas parvenu à les liquider.

Le moment est désormais là pour remarquer que ceux que le FPR a pris pour cibles et contre lesquels il réclame des punitions exemplaires sont souvent plutôt les hommes et les femmes qui ont prêché même par écrit les avantages de la paix et de l'unité parmi les populations rwandaises. Comme la paix et l'unité choquent le FPR, on comprend pourquoi il s'en prend à tous ceux qui se sont battus pour elles. J'ai la conviction qu'en ce qui me concerne, en plus des livres cités plus haut, le FPR s'acharne contre moi parce que j'ai indiqué que la culture est la base du développement harmonieux des pays et que dans notre culture, la paix et l'unité occupent une place de choix en faveur d'un avenir meilleur des peuples. Avoir eu l'audace de l'écrire dans un livre conçu pour cela, voilà qui, pour le FPR, me condamne et qui donne «des raisons sérieuses» à certains organismes tel le Haut Commissariat pour les Réfugiés(HCR) de me refuser assistance et protection (voir extrait de la lettre du HCR plus loin). C'est paradoxal !

Pour le FPR qui n'aime pas la paix et l'unité, il est à la limite compréhensible qu'il veuille écarter, même en éliminant physiquement, l'auteur d'un tel livre, livre qui par ailleurs loue les efforts des Présidents Kayibanda et Habyarimana dans le domaine ; fait encore qui met dans le courroux le FPR. Et pour certains Occidentaux et le HCR notamment ? Leur attitude est incompréhensible ou tout au moins contraire à l'engagement du monde libre dans la défense de la paix.

Dès l'entrée en matière, j'écris dans ce livre,
pp29-31 :

<<<«Uteye amahoro, asarura amahore» : Qui sème la paix, récolte le sorgho.

Sans la paix dans le pays, sans l'unité parmi les populations de ce pays, aucun progrès n'est possible. Tous les efforts des dirigeants sont vains. Les initiatives privées sont inconcevables ou elles sont sans lendemain. Le pays stagne ; mais en général, sans la concorde nationale, il régresse. Tout développeur doit se convaincre de cette réalité et doit savoir qu'aucune doctrine de développement ne peut réussir si elle n'est pas fondée sur la paix et l'unité car «ce sont là des critères fondamentaux sans lesquels aucun développement n'est possible. Du moins en ce qui concerne le Rwanda».

L'unité du peuple permet l'effort commun et communautaire ; la paix accouche de l'émulation et suscite l'imagination et l'initiative.

Ici, il y en a qui penseraient et diraient peut-être que faire de la paix la base du développement du pays équivaut forcer la note ou chercher des explications soutenant soit

une phraséologie politique, soit une idéologie politique. Ce serait se tromper car la paix est un état indispensable à l'homme et sa société. C'est un état qui permet à ces derniers de s'épanouir et d'avoir un mieux-être. Avec la paix, l'homme et sa société se développent au bénéfice du bonheur. La paix est partout le préalable du progrès et du développement C'est pourquoi par exemple, avant même de se réunir pour tracer la politique de reconstruction des pays belligérants vaincus et vainqueurs de la deuxième guerre mondiale, les représentants des grandes nations d'alors se sont retrouvés à San Francisco résolus «à préserver les générations futures du fléau de la guerre ..., à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir leurs forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, etc.»

Ils ont signé la Charte des Nations Unies et ont ainsi créé l'organisation internationale des Nations Unies ayant pour mission essentielle la recherche et le maintien de la paix. En agissant ainsi, les représentants des pays à peine sortis de la guerre et tous les autres pays s'étaient rendus compte que sans la paix, le monde ne peut pas avancer, que sans la paix on ne peut pas prétendre au bonheur ; au contraire l'absence de la paix entraîne la destruction de ce qui était acquis dans les différents domaines de la vie de l'homme et de sa société.>>

La paix est l'antithèse de la guerre. Le FPR qui a déclenché la guerre le 1er octobre 1990 contre le Rwanda s'est posé comme l'ennemi incontestable de la paix. Cela se voit même maintenant qu'il a pris par la force le pouvoir au Rwanda : les gens qui n'ont pas réussi à le fuir sont des prisonniers et meurent asphyxiés dans les cellules de détention, d'autres sont des réfugiés dans leur propre pays ; le FPR torture, assassine et occupe illégalement les propriétés mobilières et immobilières des citoyens.

Au Rwanda, il n'y a pas la paix ; le FPR ne connaît pas la paix, il ne reconnaît pas la paix ; il hait la paix et tous ceux qui aiment la paix, y compris ceux qui osent l'écrire. D'où je ne suis pas étonné personnellement de me voir figurer sur toutes les listes des personnes que le FPR cherche à liquider ou à nuire. Les raisons sont claires. Maintenant, il appartient à ceux qui ont soutenu le FPR d'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte. Il appartient aussi à la communauté internationale de le savoir afin d'éviter d'être éternellement manipulée et d'être amenée à accepter l'inacceptable : rejeter les amis de la paix parce que le FPR qui n'aime pas la paix les a qualifiés d'«extrémistes» et privilégier l'ennemi de la paix parce qu'il s'appelle FPR.

Alors que je croyais remplir mon devoir d'universitaire, de chercheur et de professeur en publiant **Conscience chez nous, confiance en nous. Notre culture est la base de notre développement harmonieux**, je ne pouvais pas m'imaginer que ce livre allait être un jour une faute de lèse-majesté contre...contre un conquérant armé, le FPR qui ne supporte pas des affirmations comme celle que j'avance à la page 32 en ces termes :

«avec la paix et dans la paix chaque citoyen, tout le peuple s'adonne au travail sans réserve car il sait qu'il va bénéficier des fruits de son effort. On ne craint pas d'investir et de s'investir, car on est assuré de jouir dans le calme des résultats de son investissement. On n'a

pas peur de construire car on sait qu'avec la paix et dans la paix, l'oeuvre entamée s'achève allègrement et que l'édifice élevé garde sa splendeur tout en fonctionnant selon les plans de son propriétaire».

Le FPR qui n'aime pas la paix ne peut pas me pardonner d'avoir tenu de tels propos et de leur avoir donné le cachet de pérennité en les mettant par écrit.

Mais, est-ce qu'avoir réfléchi et avoir écrit mon livre avec pour thèmes centraux la culture et la paix constituent-ils des crimes contre l'humanité ? Est-ce que dans les lignes qui précèdent, il y a une préparation de la population aux massacres et aux génocides qui ont eu lieu au Rwanda ? La réponse est non.

Pourtant, le FPR se base sur mes publications pour convaincre même la communauté internationale et le système onusien à l'aider à me faire disparaître ou au moins à m'emprisonner à perpétuité !

-III-

Refus qui irritent

Si des cas concrets n'étaient pas aujourd'hui connus, des gens peu au courant des jeux politiques qui ont accompagné la guerre menée par le FPR à partir du 1er octobre 1990 auraient des difficultés à croire que ce front, bien que décrié à tue-tête par la majorité de l'élite rwandaise de l'intérieur et surtout les Hutu, a réussi à s'infiltrer et à recruter même parmi les hauts dignitaires du pays.

Il ne me revient pas de décrire avec détails et précisions toutes les méthodes que le FPR a utilisées pour convaincre et avoir des adhérents au sein de l'équipe dirigeante au Rwanda, dans l'armée, dans l'administration et parmi le corps enseignant du primaire, du secondaire et de l'université. L'approche différait d'individu à individu et les promesses faites variaient également suivant les interlocuteurs en présence.

Cependant, il est à remarquer que deux éléments ont été utilisés comme principaux arguments de conviction, à savoir l'éviction du Président Habyarimana et l'installation dans des postes-clé des hommes honnêtes, qualifiés et s'étant montrés fidèles collaborateurs durant les moments cruciaux de la marche du FPR vers la prise du pouvoir.

Il est à noter également que les dirigeants du FPR ne se sont pas toujours montrés à celui qu'ils cherchaient à recruter : ils ont souvent utilisé ceux qu'ils avaient déjà convertis ou convaincus mais qu'on pouvait soupçonner difficilement et auxquels il était presque impossible de répondre négativement. Peut-être cette démarche a été de longue haleine ; mais ce qui est remarquable, c'est que le FPR a commencé par le haut, gagnant d'abord des personnes influentes et s'assurant ainsi de la conversion facile de «leur suite». C'est aujourd'hui que le public s'en rend parfaitement compte car :

- tel officier de l'armée rwandaise, après s'être converti au FPR, a enseigné sans difficultés à ses hommes des attitudes à prendre durant la guerre, attitudes qui ont facilité l'avancée du

FPR;

- tel Ministre du Gouvernement de Kigali, après avoir accepté de jouer le jeu du FPR, a saboté l'action de l'équipe gouvernementale et a conduit certains des fonctionnaires de son ministère dans son sillage ;
- tel chef de parti politique au niveau national ou régional, quand il devenait l'adepte du FPR, continuait à porter les couleurs de son parti sans suivre réellement ses idéaux mais en infusant très discrètement le programme du FPR et en préparant la jeunesse de son parti à faire cause commune avec les combattants du FPR ;
- telle personnalité jouissant d'une certaine popularité dans son milieu, une fois approchée et convertie, convertissait son entourage et le préparait discrètement à accepter le FPR.

Comme le mouvement de recrutement allait de haut en bas, en respectant la direction supérieur-inférieur, «notable» - citoyens, il était facilement couvert et les recrutés étaient sérieusement protégés. D'où, quand quelqu'un était soupçonné de collaborer avec le FPR les voix des «grands du pays» s'élevaient de toutes parts et on trouvait toujours des prétextes qui tournaient les accusations au ridicule. D'où aussi l'action de contrecarrer l'infiltration du FPR fut quasiment impossible car parmi ceux qui étaient chargés de la mener, il y en avait qui servaient la cause de ce front.

Travaillant par petits groupes et craignant d'être dénoncés, les hommes du FPR oeuvrant à l'intérieur du Rwanda prenaient toutes les précautions pour ne pas être connus ou être sérieusement soupçonnés. D'où, quand ils approchaient quelqu'un pour le recruter et qu'il leur opposait un non catégorique, ils déployaient tous les moyens pour le nuire, pour le faire haïr dans le public et au besoin pour le faire disparaître par assassinat. C'est dire que le FPR a utilisé ses hommes du dedans du Rwanda pour gêner, annihiler et même ridiculiser les efforts de tout Rwandais ayant refusé de coopérer avec lui et ayant opté pour la défense de la République et les intérêts supérieurs du peuple rwandais.

C'est dire, et mon cas est à ce point une illustration, que quiconque opposait un non recevoir au recrutement du FPR s'exposait à la fois aux attaques des Rwandais de l'intérieur, hommes occupant des hautes fonctions ou jouissant d'une grande audience dans les milieux dirigeants et aux acrimonies du FPR opérant à partir de l'extérieur et utilisant médias, certaines ONG à sa solde et groupes de pression s'étant posés comme ses sponsors.

En ce qui me concerne, le FPR a essayé de me recruter à partir de 1990. En effet, directement après les premières attaques armées de ce front, le 1er octobre 1990, un groupe de professeurs d'université et de cadres de l'administration centrale se mirent d'accord pour demander au Gouvernement de Kigali de trouver des fonds devant permettre aux intellectuels rwandais de se rendre dans les capitales occidentales pour parler des problèmes causés par la guerre du FPR et pour proposer des solutions immédiates et à long terme. Je fus choisi parmi les conférenciers envoyés en Belgique, en France, en Suisse et en Allemagne. J'eus même le bénéfice d'être à la tête de la délégation comprenant le professeur Emmanuel Ntezimana, historien et Augustin Maharangari, alors Directeur Général de la

Banque Rwandaise de Développement (BRD).

Sans être facile, le travail de cette équipe fut apprécié et connu beaucoup de succès, même si très visiblement le FPR avait sérieusement intoxiqué l'opinion publique occidentale et avait réussi à diaboliser déjà tous les Rwandais de l'intérieur. A ce sujet et comme exemple, je n'oublierai pas l'intervention de Mme Marie-France Cros de *Libre Belgique* qui affirma lors de la conférence de presse donnée à l'I.P.C. - Bruxelles, que les Hutu avaient exterminé de rares cadres tutsi présents dans l'administration et dirigeant les grandes entreprises de l'Etat telle la BRD dont le Directeur Général Augustin Maharangari, Tutsi, a été assassiné. L'aveuglement subi de la part du FPR et l'acharnement qu'elle venait de concevoir contre les Hutu à la suite de son contact avec ce front, amenèrent Marie-France Cros à ne pas constater qu'elle avait devant elle Monsieur Augustin Maharangari, vivant et plaidant avec Emmanuel Ntezimana et moi-même pour une solution pacifique au conflit entre le FPR et le peuple rwandais de l'intérieur. Quand elle constata qu'on avait découvert son parti pris en faveur du FPR et contre les Hutu, elle préféra sortir de la salle pour attendre les conférenciers dans le corridor.

Avec cet exemple de Marie-France Cros, on voit que dès les premières attaques du FPR en 1990, on avait fini d'arrêter le plan de désigner en avance les Hutu comme les massacreurs des Tutsi. A Bruxelles, Emmanuel Ntezimana et moi étant Hutu, nous étions considérés comme des assassins d'une personne pourtant vivante et marchant avec nous pour une même cause. Marie-France Cros et les autres comme elle, voilà les journalistes qui ont fait et défait à leur guise l'opinion que le public et même la communauté internationale ont suivi en ce qui concerne le Rwanda !

Présents dans nos différentes conférences de presse, les représentants du FPR en Europe essayèrent de nous contacter tous sans réussir à nous convaincre à faire cause commune avec eux. Vers la fin de notre tournée en Europe, Jean Ndahumba, Gasana-Ndoba (actuel Président du Comité pour le respect des Droits de l'homme CRDDR - Belgique) vinrent me trouver dans ma chambre de l'Hôtel Delta, à Bruxelles. Craintifs d'abord, puis détendus, les deux hommes louèrent mes qualités d'historien, de conférencier, citèrent pêle-mêle mes publications et débouchèrent sur l'objet principal de leur visite : me demander d'adhérer au FPR.

Pour me convaincre, ils me parlèrent des avantages financiers certains que le FPR allait me donner, de la protection que ce front allait m'assurer au sein de l'appareil administratif rwandais alors en place et d'autres promesses séduisantes.

A la question de savoir pourquoi le FPR tenait à me recruter, les deux interlocuteurs me répondirent que le front avait besoin des intellectuels hutu comme moi, crédibles sur le plan intérieur et sur la scène internationale et que de surcroît, leur Président, le Colonel Kanyarengwe, serait content de me voir près de lui, car nous sommes nés dans une même commune de Ruhengeri. A ce propos, ils m'informèrent que le FPR comptait déjà dans chaque préfecture du Rwanda des hommes engagés et soutenant Alexis Kanyarengwe

considéré comme leur futur Président de la République.

Ne pouvant pas répondre à la question de savoir pourquoi ils n'acceptaient pas d'arrêter la guerre pour négocier le retour pacifique de quelques trois cent à cinq cent mille réfugiés tutsi au Rwanda, ils furent amenés à parler du «régime rétrograde du Président Habyarimana», des atouts et des apports des Tutsi rentrant avec une expérience acquise à l'extérieur depuis 30 ans, etc. Bref, ils me permirent de découvrir l'ambition politique du FPR, la volonté des Tutsi de prendre le pouvoir par la force et de réinstaurer le régime aboli en 1959. Je découvris le jeu des Tutsi de mettre au devant de la scène quelques Hutu influents pour leur servir de bouclier et pour cacher leurs vraies intentions.

La soirée se termina par mon refus d'adhérer au FPR que décrie j'vais comme un groupe de Tutsi cherchant à détruire la République et à anéantir tous les acquis du peuple rwandais. Je disais que les avantages financiers que le FPR pouvait me donner afin de l'aider à détruire mon pays seraient comme un poison que j'avalerais en pensant que c'est un fruit délicieux ; le poison alors m'emporterait après avoir nui aux intérêts du peuple rwandais et de tout mon pays.

Comme s'ils n'étaient pas découragés par ma position, ils me promirent de faire rapport à leurs chefs et de me contacter plus tard, soit eux-mêmes personnellement, soit d'autres personnes qui seront jugées capables de me convaincre davantage.

Rentré au Rwanda, je fus nommé Directeur de l'Office rwandais d'information, organisme étatique contrôlant toute la presse officielle, radio, télévision et presse écrite. C'était un véritable ministère de l'information. C'est à ce titre que son Directeur participait à tous les conseils des Ministres et était en quelques sortes le porte-parole du Gouvernement.

Remplaçant à ce poste Monsieur Christophe Mfizi qui venait de l'occuper pendant presque quatorze ans, je dus constater directement que ma tâche était très ardue pour deux raisons. Premièrement, l'Office rwandais d'information avait été transformée par mon prédécesseur en véritable maison du culte de personnalité du Président Habyarimana. Monsieur Mfizi avait interdit aux journalistes de dénoncer les actions négatives du Gouvernement du régime à parti unique et d'indiquer à temps des situations qui pouvaient être néfastes pour la population si elles n'étaient pas connues d'avance. Tous les Rwandais se rappellent combien Radio-Rwanda et la presse écrite officielle ont caché pendant longtemps la crise qui prévalait dans le sud du pays à la suite de la famine qui y sévissait. Chaque Rwandais garde en mémoire les interventions de Christophe Mfizi et de ses journalistes contre la presse privée qui dénonçait avec virulence et vérité l'inaction du Gouvernement devant les régions frappées par la famine.

Répondant à cette presse privée, Christophe Mfizi critiqua l'ingérence des journalistes dans les affaires de l'Etat et leur manque de décence envers le Président de la République. Il conclut en disant et en écrivant que le Président Habyarimana est le père de la nation, qu'à ce titre il ne peut pas laisser souffrir ses enfants et que donc par conséquent, il ne mérite pas des remontrances de la part des personnes irresponsables, de la part des journalistes véreux.

Il signa cette phrase qui vint comme pour déifier le Président Habyarimana : «Je chanterai ses louanges depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant». C'était fait : l'Office rwandais d'information était devenu la maison du culte de personnalité du Président Habyarimana ! Pourtant, il se révéla que Christophe Mfizi faisait tout cela pour endormir le Chef de l'Etat, pour l'aider à accumuler des points négatifs et pour le conduire tout droit vers l'impopularité. Pendant presque quatorze ans, l'homme dans lequel le Président de la République avait placé beaucoup de confiance, travailla contre le Chef de l'Etat et le peuple rwandais ; il oeuvra plutôt pour l'avènement du FPR auquel il offrit en dernier lieu un cadeau somptueux teint de mensonges et enveloppé dans un papier d'emballage sale portant la mention «Réseau zéro». En récompense, le FPR le nomma ambassadeur à Paris-France. Deuxièmement, devant la guerre du FPR contre le Rwanda, et comme pour respecter les consignes de Christophe Mfizi, l'Office rwandais d'information se refusa de communiquer à la population la situation qui prévalait dans les zones des combats où des milliers de personnes mouraient ou étaient chassées de leurs habitations et de leurs biens. Les journalistes de la presse officielle ne furent pas autorisés à diffuser l'information directement prise sur le terrain et décrivant le déroulement des combats et leurs conséquences sur les populations. En temps de guerre, la radio nationale ne fut pas l'instrument de mobilisation du peuple contre l'agresseur du pays. La presse officielle se contenta des communiqués souvent peu explicites et peu rassurants si bien qu'à mon arrivée à l'Office rwandais d'information, la Radio-Rwanda n'était pratiquement plus écoutée ; pour savoir la «vraie» situation de la guerre, les auditeurs se fiaient plus aux informations diffusées par les grandes radios internationales même si leur parti pris était déjà connu des Rwandais.

Face à ce double constat négatif, mon rôle fut de résoudre simultanément le problème du musellement du journaliste de la presse publique et de l'absence de la population dans l'information. Effectivement, très rapidement, je mis fin à la censure à outrance exercée par la direction sur les journalistes, je leur permis de descendre sur le terrain, de parler avec la population, de donner la parole à la population et de faire de la presse officielle la tribune où sont débattus les problèmes rwandais et où on voit aussi bien le journaliste et le consommateur acteur de l'information, c'est-à-dire le peuple. Sans tarder, le mot d'ordre fut «le débat contradictoire» à l'Office rwandais d'information. Aucun sujet ne fut plus tabou. Reprenant leur confiance en eux, les journalistes de l'Office rwandais d'information brillèrent très rapidement par leurs reportages et leurs descriptions des faits, notamment les actions courageuses des Forces Armées Rwandaises en lutte contre le FPR. Ils donnèrent la parole aux habitants agressés par ce front et aux dirigeants des régions dans lesquelles se déroulaient les combats. Pour la première fois, les journalistes approchèrent les intellectuels pour leur demander ce qu'ils pensaient de la guerre, du FPR, des Forces Armées Rwandaises et de la situation désastreuse que subissait la population à la suite de la guerre. L'élite rwandaise se retrouva face à face avec le journaliste pour débattre des problèmes

cruciaux du Rwanda : la guerre, les problèmes économiques, la politique d'alors et le retour de la démocratie avec plusieurs partis politiques. Après peu de mois, la presse officielle devint très populaire : on écoutait d'abord et surtout Radio-Rwanda et on lisait la presse écrite éditée par l'Office rwandais d'information.

Bien avant la proclamation officielle du multipartisme consacré par la constitution du 10 juin 1991, la presse officielle avait marqué son pas en donnant la parole à tous les Rwandais qui avaient manifesté leur volonté de créer de nouveaux partis politiques ou qui se disaient ne plus appartenir au parti unique au pouvoir, c'est-à-dire le MRND.

Même si certains dirigeants de ce parti ont mal jugé mon action d'ouverture de l'information à leurs opposants, les prestations des journalistes de l'Office Rwandais d'Information me rendirent très populaire auprès de la population et me donnèrent beaucoup de crédit auprès des intellectuels oeuvrant dans l'administration publique et privée ou dans les campus universitaires. Je me rappelle qu'après un débat auquel ont participé l'Abbé André Sibomana, André Sebatware, Faustin Twagiramungu, Félicien Gatabazi, Frédéric Nzamurambaho, Révérend Pasteur Twagirayesu et moi-même, André Sebatware et Faustin Twagiramungu m'ont déclaré : «Ferdinand, vous faites grand honneur à l'université. En si peu de temps, l'Office rwandais d'information est devenu comme une institution d'enseignement : vous faites tout pour que le peuple soit bien instruit... Continuez comme ça». Quant à Félicien Gatabazi, il lâcha cette phrase que j'allais alors souvent entendre de la bouche de plusieurs responsables des partis politiques : «j'espère que vous serez des nôtres très prochainement». C'était en avril 1991.

En pleine guerre semant la désolation parmi les populations des préfectures de Byumba et Ruhengeri et tuant sur le champ de bataille des centaines de fils et filles combattant pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire et des acquis de la révolution de 1959, les partis politiques virent le jour. La deuxième moitié de 1991 fut marquée par la course des chefs des partis politiques vers la prise du pouvoir avant les élections auxquelles ils ne pensaient même pas. Pour plusieurs d'entre eux, l'important était d'entrer au Gouvernement, d'occuper un poste ministériel, de donner des places intéressantes aux adhérents, de chasser les cadres appartenant à d'autres partis politiques ; bref, le multipartisme s'imposa sans aucune préparation et surtout sans aucun véritable nouveau projet de société. Il sema le chaos dans le pays et compliqua la situation de guerre. D'aucuns pensent que si le multipartisme n'avait pas été imposé par les grandes puissances occidentales et accepté par le Président Habyarimana, le Rwanda n'aurait pas connu les malheurs qui le marquent aujourd'hui.

En effet, plutôt que d'appeler le peuple à se liguer contre son ennemi, le FPR, certains chefs de parti appelèrent les populations à lutter contre le Président Habyarimana et contre son parti, le MRND. Certains proclamèrent même que pour eux, il valait mieux être avec le FPR que de vivre avec le MRND. D'où les partis MDR, PSD et PL signèrent avec le FPR (à Bruxelles en juin 1992) un protocole d'entente dans lequel leurs représentants s'engageaient à faciliter au FPR son avancée, à freiner l'action du Président Habyarimana et à l'évincer

définitivement.

Avant même que les signataires de cet accord ne retournent à Kigali, le FPR déclencha sa nouvelle offensive, occupa des nouvelles positions dans Byumba et Ruhengeri et jeta hors abris près d'un million de personnes. Devant ce désastre, plusieurs Rwandais convinrent que les partis MDR, PSD et PL avaient vendu Byumba et Ruhengeri au FPR, que n'eût été la faiblesse du Président Habyarimana ou alors la pression étrangère, les signataires de Bruxelles auraient été arrêtés, jugés et condamnés pour haute trahison contre la sécurité de l'Etat.

Mais, plutôt que de subir une quelconque interpellation, les signataires de Bruxelles narguèrent le pouvoir et le peuple endolori par la guerre. Certains d'entre eux constituèrent une véritable ossature du FPR à l'intérieur du Rwanda. Ce front en profita pour intensifier le recrutement des cadres brillants adhérents des partis politiques intérieurs. Certains acceptèrent, beaucoup refusèrent non sans danger et non sans crainte de subir ce que j'ai subi de la part du FPR et des partis politiques se disant de l'opposition alors qu'ils étaient dans le Gouvernement.

En effet, au cours des mois de février et mars 1992, alors que j'étais Directeur de l'Office rwandais d'information avec une très bonne cote de popularité à cause des changements brillants intervenus au sein de cet Office, je fus approché successivement par Felicien Gatabazi, Faustin Twagiramungu, André Katarwa, Père Mahame et Monsieur Shamukiga. Les deux premiers venaient me recruter pour leurs partis, à savoir respectivement le Parti social démocrate (PSD) et le Mouvement démocratique républicain (MDR). Les trois derniers vinrent pour me proposer d'adhérer au Parti libéral, mais d'opérer en faveur du FPR. Monsieur Shamukiga en particulier multiplia les contacts avec moi jusqu'au jour où j'ai été catégorique dans mon refus d'appuyer le FPR dans sa course destructrice et où je lui ai montré ma révolte contre des hommes-caméléon comme lui et André Katarwa qui ne cessaient de déclarer trompeusement au Président Habyarimana qu'ils étaient ses amis alors qu'ils travaillaient activement à sa chute et à la destruction totale du pays.

Ne pouvant pas se retenir, Monsieur Shamukiga me proféra des menaces et affirma que l'année 1992 n'allait pas me laisser vivant et n'allait pas se terminer avant que je n'ais été traîné dans la boue après avoir quitté l'Office rwandais d'information.

Aujourd'hui, Dieu me protège encore.

Mais, vers la fin du mois de février 1992, des réunions furent tenues chez Shamukiga avec pour objet mon départ rapide de l'Office rwandais d'information et mon élimination physique. L'occasion fut trouvée pour la première fois dans ce qui fut dénommé depuis : «l'affaire du Bugesera».

En effet, avec l'avancée de la guerre et le recrutement massif des jeunes tutsi allant se battre dans les rangs du FPR, la région du Bugesera connut des tensions entre Hutu et Tutsi. Les familles tutsi ayant des enfants dans le FPR soutenaient ostensiblement ce front tandis que

les Hutu se sentant menacés parlaient de représailles avant l'arrivée même du FPR. Cette situation tendue amena les journalistes de l'Office rwandais d'information à sillonner la région en interrogeant les uns et les autres sur les raisons de leur mésentente. Au moment où un reportage et un débat sur le Bugesera allaient passer sur les antennes nationales, le Parti libéral tint, le 1^{er} mars 1992, un meeting dans la région avec pour thème central «la fin du régime MRND représenté localement par le Bourgmestre de Kanzenze, Monsieur Rwambuka». A la fin du rassemblement, les jeunes tutsi du Parti libéral excités par les discours incendiaires de leurs chefs de parti, dont Joseph Nsengimana, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture dans le gouvernement du FPR, s'en prirent à Monsieur Rwambuka, lui jetèrent les pierres et proférèrent des menaces de mort aux Hutu du Bugesera.

Rentrés à Kigali avec tous les enregistrements du meeting, les journalistes de l'Office rwandais d'information parlèrent de «situation grave dans le Bugesera où le parti PL vient de lever ses jeunes partisans contre leur Bourgmestre».

Ayant terminé l'analyse de toutes les données recueillies avant le meeting du PL, les ayant confrontées avec les discours prononcés au cours de ce meeting et les ayant rapprochées avec un tract circulant dans Kigali depuis deux jours, l'éditorialiste de l'Office rwandais d'information jugea «opportun d'alerter les populations du Bugesera, de les appeler à être vigilantes et de ne pas succomber aux manoeuvres du FPR, soucieux de faire éclater la guerre civile au Rwanda avec l'aide de quelques adhérents du parti PL devenu l'ossature intérieure du FPR». C'était le 3 mars 1992.

Pour prévenir le débordement, l'éditorialiste de l'Office rwandais d'information appela le Gouvernement à prendre des mesures nécessaires pour empêcher le Bugesera de sombrer dans les tueries interethniques. Et pour appuyer les journalistes dans leur démarche et pour alerter davantage le Gouvernement, j'écrivis moi-même une lettre au Ministre de l'Information, Monsieur Fidèle Nkundabagenzi avec copies adressées au Président de la République et au Premier Ministre, Monsieur Sylvestre Nsanzimana. C'était dans la journée du 3 mars 1992. Ma lettre qui parvint effectivement aux destinataires le même jour, avait pour annexe le texte complet de l'éditorial du journaliste de l'Office rwandais d'information. A mon avis, c'était suffisant pour arrêter le pire ou du moins pour le prévenir.

Mais, comme me l'ont affirmé quelques membres du FPR, ce front avait déjà dans le Gouvernement des hommes qu'il fallait pour contrecarrer les actions positives de cette institution et pour conduire les décideurs dans l'abandon de leurs responsabilités devant les situations graves qui, dans la suite, ont permis au FPR d'accuser sérieusement le Rwanda de violation des droits de l'homme. Effectivement, la tension éclata en tueries interethniques au cours de la nuit du 5 au 6 mars 1992 sans qu'aucune disposition n'ait été prise pour secourir les populations du Bugesera.

Saisissant ce drame humain, les hommes du PL, Monsieur Shamukiga et les représentants du FPR proclamèrent, avant même qu'ils ne descendent sur le terrain, que le Bugesera avait

brûlé et avait connu des pertes en vies humaines à la suite du «communiqué lu à la Radio-Rwanda». Les journalistes de la presse internationale prirent ces déclarations pour vérités et ne se soucièrent jamais de la vérification de l'information. Même aujourd'hui, Colette Braeckman qui prétend être spécialiste des questions de l'Afrique Centrale, continue de véhiculer des fausses informations sur le Bugesera et n'arrive pas à se défaire de ses idées partisans en faveur du FPR pour comprendre enfin que les hommes de ce front ont saisi cette mauvaise opportunité pour réclamer mon départ de l'Office rwandais d'information ; chose qu'ils n'obtinrent même pas.

En effet, après avoir été contacté par Shamukiga pour demander mon limogeage, le Premier Ministre Sylvestre Nsanzimana m'appela pour m'entendre et confronter les données. Après lui avoir rappelé toutes les démarches telles que citées plus haut, le Premier Ministre ferma le dossier non sans regretter d'avoir été trompé par son «ami» Shamukiga qui l'avait traîné jusqu'à lui faire déclarer à la Radio-Rwanda que les journalistes de cette radio n'auraient pas dû parler du Bugesera ni prévenir les événements.

Pour ces journalistes et pour moi-même, les temps de cacher les malheurs du peuple pour couvrir l'inaction du Gouvernement étaient révolus. Même Monsieur Landoald Ndasingwa, Tutsi et membre influent du parti PL et alors Ministre des affaires sociales, après s'être séparé de Justin Mugenzi, a osé revenir sur l'affaire du Bugesera pour donner raison à l'Office rwandais d'information. En effet, le 3 octobre 1993, il déclara : «si le Gouvernement et les instances de justice avaient entendu l'appel des journalistes de l'Office rwandais d'information et de son Directeur, il n'y aurait pas eu le drame dans le Bugesera car ceux qui attisaient la colère, c'est-à-dire certains responsables du parti PL d'alors, auraient été arrêtés et mis hors d'état de nuire».

Que Colette Braeckman et les autres comme elle cessent désormais de tromper l'opinion, de chercher à rendre complexe la situation rwandaise quand bien même les choses sont claires et d'amplifier les accusations fausses proférées par le FPR contre des personnes qui ont refusé d'adhérer à son idéologie de la destruction de la République Rwandaise. Les déclarations de Landoald Ndasingwa ont été enregistrées, elles existent ; qu'elles soient consultées et qu'elles permettent à chacun de comprendre jusqu'à quel degré le FPR et les journalistes à sa solde ont été maîtres en manipulation et ont conduit l'opinion internationale à la mauvaise compréhension du problème rwandais.

La deuxième occasion de me faire partir de l'Office rwandais d'information fut trouvée directement après la formation du cabinet Dismas Nsengiyaremye. En effet, les hommes du FPR et certains responsables des partis politiques auxquels j'avais refusé d'adhérer et qui donc étaient irrités contre moi approchèrent le nouveau Premier Ministre pour l'amener à me faire partir de mon poste. Monsieur Dismas Nsengiyaremye fut convaincu par l'argument ci-après qui pourtant cachait les vrais mobiles de ses interlocuteurs : «Ferdinand est un pilier solide du MRND ; c'est un homme fort et crédible sur lequel compte le Président Habyarimana. En le laissant à l'Office rwandais d'information, les partis

d'opposition auront le risque de ne pas avoir un contrôle total sur l'information».

A ce niveau, mon péché était de ne pas être dans l'un ou l'autre des partis intérieurs combattant le Président Habyarimana et son parti politique.

Trouvant que cette faute risquait de ne pas convaincre le Chef de l'Etat à accepter mon départ de l'Office rwandais d'information, le Premier Ministre Dismas Nsengiyaremye fut conseillé de m'accuser de pratiquer la censure contre les Ministres de son Gouvernement et contre lui-même. L'exemple donné fut celui du communiqué de presse que les services du Premier Ministre firent parvenir directement aux journalistes de l'Office pour le diffuser et qui subit, de la part de ces derniers, des amputations inspirées par les règles journalistiques. Même si ce communiqué n'a pas été défiguré, qu'il a gardé sa vigueur dans sa menace contre les réfugiés hutu du Burundi qui se préparaient à rentrer dans leur pays pour participer aux élections qui ont donné la victoire au FRODEBU, et qu'on accusait de déstabiliser le Burundi et le Président Buyoya, il fut brandi comme une pièce à conviction et permit à Monsieur Dismas Nsengiyaremye d'obtenir mon départ de l'Office rwandais d'information.

Par cette action, le Premier Ministre crut conquérir un grand instrument du pouvoir alors qu'en réalité ceux qui l'ont poussé à poser cet acte savaient pertinemment qu'avec ma sortie de l'Office, ils mettaient fin au dynamisme recouvré de la presse officielle et que le FPR n'allait plus être inquiété ni par les analyses et les reportages des journalistes de l'Office rwandais d'information, ni par les débats radiodiffusés ou télévisés sur la guerre et ses méfaits.

Effectivement, il fut interdit aux journalistes de parler de la guerre et de son auteur, le FPR que certains responsables des partis politiques poussés par la naïveté ou par le manque d'analyse et de perception correctes des événements qualifiaient de «mouvement frère». Comme avant mon arrivée à l'Office, la presse officielle ne fournit plus des explications et des informations sur la marche continue du FPR vers la prise finale du pouvoir par la force. Le peuple fut plongé dans l'obscurité où il fut endormi pour ne se réveiller que la nuit du 6 au 7 avril 1994 quand le drame, la mort et la catastrophe l'avaient déjà complètement encerclé.

D'aucuns pensent que si la RTLTM n'avait pas rompu le silence entretenu par Radio-Rwanda après l'assassinat du Président Habyarimana et n'avait pas annoncé très vite cette triste nouvelle, le FPR aurait surpris toute la population de la capitale et des environs et aurait encerclé et tué encore trop de monde dans les préfectures de Kibungo, Kigali et Ruhengeri. En effet, Radio-Rwanda à laquelle il était interdit de dire quoique ce soit sur les actions du FPR, a parlé de la mort du Chef de l'Etat après 5 heures du matin du 7 avril 1994 quand le FPR avait déjà commencé ses opérations de carnage. Ceux qui ont eu la vie sauve sont ceux-là qui, après avoir entendu la RTLTM vers 21h15 du 6 avril 1994, ont pris directement leurs dispositions pour quitter rapidement les endroits proches des positions militaires du FPR dans Kigali et ailleurs dans le pays.

Si donc la RTLM est aujourd'hui la cible privilégiée des attaques virulentes du FPR, de ses sponsors et des journalistes à la solde de ce front, c'est surtout parce que cette radio a dérangé les plans macabres du FPR de surprendre toute la capitale, de l'encercler et de tuer tous ceux qui n'ont pas adhéré à son idéologie de la destruction du pays et de sa population. Qu'on cesse donc de tromper l'opinion publique internationale : ceux qui accusent la RTLM sont tous ceux-là qui souhaitaient que la mort du Président Habyarimana ne fût connue qu'après avoir éliminé tous ceux qui lui étaient proches dans la politique et l'administration ainsi que dans le cadre social.

Ceux qui accablent aujourd'hui la RTLM et ses actionnaires sont ceux-là qui, avec le FPR, avaient planifié les assassinats des hauts dignitaires du Rwanda, la prise presque spontanée de la capitale, l'encercllement de toute la population et la proclamation immédiate de la fin du régime républicain avec la mort du Président de la République.

Sans le savoir, la RTLM a mis en échec tous ces plans en annonçant très tôt la triste nouvelle de la mort du Chef de l'Etat. Les conséquences de l'assassinat du Président Habyarimana par le FPR sont maintenant connues . Elles auraient été même dix fois plus lourdes si au Rwanda il n'y avait eu que Radio-Rwanda muette et profondément inféodée au FPR après mon départ de l'Office rwandais d'information.

Si donc j'ai quitté l'Office rwandais d'information, c'est parce que j'ai refusé au FPR de servir sa cause en utilisant la presse officielle qu'il voulait contrôler ou à défaut museler. C'est aussi parce que j'ai refusé d'adhérer à certains partis politiques dits d'opposition car je voyais en ces derniers des hommes inconscients du danger qu'on courrait en s'alliant avec le FPR pour désarticuler les institutions de la République, pour gangrener les services de l'Etat et pour déstabiliser complètement le pays sous le seul prétexte bête de couler définitivement le Président Juvénal Habyarimana. Sans peut-être s'en rendre compte, les partis politiques rwandais, dans leurs agissements démesurés et finalement antidémocratiques, ont montré au FPR le chemin le plus direct pour arriver au pouvoir et l'ont aidé à le prendre après avoir basculé, tué et fait exiler des millions d'habitants tous membres de ces fameux partis.

Aujourd'hui en exil, certains chefs de file des partis politiques rwandais d'hier prennent le courage de m'approcher pour me dire que s'ils avaient suivi les explications qui accompagnaient mon refus d'adhérer à leurs formations politiques et s'il n'y avait pas eu d'acharnement aveugle des uns contre les autres, le pays aurait maîtrisé la guerre et le FPR n'aurait pas pris le pouvoir au Rwanda.

De plus, chacun regrette amèrement le jeu suicidaire auquel les Rwandais se sont livrés sans se rendre compte qu'il permettait au FPR de pénétrer davantage dans le pays. Il s'agit du régionalisme.

En effet, après les premiers mois de la guerre, alors que le FPR avait de sérieuses difficultés à avancer, le diable fit actionner la machine du régionalisme jusqu'à ce que la guerre, parce qu'elle était dans les préfectures de Ruhengeri et Byumba, fut considérée comme une affaire des gens natifs du nord. La manipulation fut d'une telle intensité que quand Byumba fut pris

par le FPR, certains habitants du centre et du sud ont bu le champagne en disant qu'après plusieurs communes de Ruhengeri, le Président Habyarimana perdait là aussi des milliers d'électeurs.

Ce régionalisme fut d'une telle intensité que quand les préfectures de Gitarama et Butare ont été attaquées, les fugitifs venus d'autres régions ont applaudi pour signifier qu'enfin les habitants du centre et du sud allaient comprendre eux aussi les méfaits de la guerre, la méchanceté du FPR et ses véritables visées : la possession totale du pouvoir.

Ce régionalisme aveugle, insensé et inhibiteur de bonnes initiatives s'incrusta meurtrièrément jusqu'aux Forces Armées Rwandaises dont certains éléments se dépensaient ou ne se dépensaient pas en faveur des intérêts de la nation suivant qu'ils étaient du sud, du centre ou du nord. Le virus du régionalisme sapa dangereusement l'armée rwandaise et la gendarmerie à telle enseigne que certains officiers appelés à diriger les opérations sur le terrain ou à coordonner les actions contre le FPR étaient obéis ou non selon leur appartenance régionale. On alla même jusqu'à désigner parmi eux des traîtres ou des collaborateurs du FPR en ne se basant quelquefois que sur leurs régions d'origine.

Contrairement à ce que des personnes incapables de pénétrer la situation rwandaise soutiennent verbalement ou par écrit continuent d'affirmer, le régionalisme n'était pas un mal véhiculé du nord contre le sud, mais c'était aussi du sud contre le nord, d'une préfecture contre une autre et même d'une colline contre une autre colline. Et il est à remarquer que ceux qui ont accusé les autres d'être régionalistes se sont soudainement révélés plus régionalistes que ceux qu'ils accusaient et que leur régionalisme fut très destructeur au moment où le pays avait besoin de cohésion pour lutter en rangs serrés contre le FPR. Profitant de ce mal que d'aucuns pensent qu'il fut aussi la création ou du moins l'amplification du FPR, les chefs de file de ce front approchèrent des Rwandais de l'intérieur pour les attirer en faisant miroiter devant eux le spectre du régionalisme.

C'est dans ce cadre précis que les émissaires du Colonel Alexis Kanyarengwe, Président du FPR m'ont approché pour me convaincre d'oeuvrer en faveur du FPR. L'argument étalé était que le Président Habyarimana, homme de Gisenyi, n'a pas pu me défendre et me garder en tant que Directeur de l'Office rwandais d'information parce que je suis de Ruhengeri, préfecture natale du Colonel Kanyarengwe. D'après ses émissaires, celui-ci se proposait de me défendre mieux que Habyarimana si j'acceptais de marcher avec lui et contre ce dernier. Plusieurs hommes natifs de ma préfecture oeuvrant aujourd'hui avec le FPR au Rwanda se succédèrent à mon domicile ou me contactèrent par téléphone pour décrire, avec mille arguments, les avantages que je totaliserais et qu'ils accumuleraient si je marchais avec eux et avec Alexis Kanyarengwe.

Dans la logique destructrice régionaliste, j'aurais dû accepter leurs propositions. Un tel comportement aveugle s'est vu chez plusieurs cadres rwandais soit lors de la création des partis politiques, soit au moment du recrutement du FPR. Pour certains, il suffisait que quelqu'un qui leur était proche décide d'être l'opposant du Président Habyarimana, pour

devenir automatiquement eux-mêmes des opposants du Chef de l'Etat quand bien même ils jouissaient encore de tous les avantages de son régime. De même, certains ont adhéré à la cause du FPR car un voisin d'origine était le collaborateur du FPR à l'intérieur du Rwanda. Rompre avec ce comportement irresponsable fut une faute impardonnable aux yeux du FPR, de son Président, de ses adhérents ostensiblement déclarés, de ses collaborateurs qui oeuvraient en sa faveur tout en portant les couleurs des partis politiques qui les avaient enregistrés mais dont ils ne véhiculaient plus les idéaux et de ceux qui l'aidaient tout en endossant le costume de hauts dignitaires de la République. Tous en furent irrités. Chacun en ce qui le concerne chercha à me traîner dans la boue en inventant fautes et bavures. Contre leur attente, ma popularité connut sa croissance; on dirait qu'elle s'est décidée spontanément d'être présente partout où des mauvaises langues et des actions nocives contre moi se portaient ! Effectivement, on a pu remarquer que plus le FPR et les hommes à sa solde proféraient des menaces et écrivaient des mensonges contre ma personne, plus je recevais le soutien de la part de beaucoup de personnes qui appréciaient mon attitude et ma façon de prendre et de présenter le FPR. On ne mit même pas beaucoup de temps pour conclure que le FPR me pourchassait, cherchait ma peau ou s'ingéniait à me salir parce que j'avais résisté sans le cacher à ses approches.

Mon attitude était clairement connue non seulement par les Rwandais, mais aussi par les étrangers, surtout les Occidentaux qui suivaient de très près la situation du Rwanda. En effet, je n'ai pas hésité un seul instant de dire non même à certains diplomates occidentaux députés par le FPR pour me convaincre de collaborer avec lui . Ceci les a toujours irrités et j'ai l'impression qu'ils le sont toujours.

D'où il y a crainte que l'acharnement contre ma personne constaté dans les journaux, dans certains rapports des émissaires de l'ONU et dans certains milieux occidentaux soit leur oeuvre construite dans l'ombre des chancelleries, au cours des dîners souvent offerts pour convaincre ou à l'intérieur des bureaux où se prennent actuellement les décisions sur l'avenir des millions de Rwandais en exil et de l'élite hutu qui est avec cette population endolorie, meurtrie et ne sachant pas trop pourquoi elle est si abandonnée par l'Europe et l'Amérique qui se proclament pourtant être les championnes dans la lutte pour la démocratie et le respect des droits de l'homme.

-IV-

Que dire enfin ?

Après ce que je viens d'écrire, je ne devrais rien ajouter. Celui qui a voulu comprendre a déjà compris. Il a déjà compris combien le malheur des millions de Rwandais est le résultat de l'intoxication du FPR qui, après avoir déclenché la guerre et causé tant de maux aux populations du Rwanda, s'est fait passé, s'est fait présenté et s'est fait accepté comme le libérateur de ces populations qu'il tue et qui le fuient.

Celui qui a voulu comprendre a compris que le FPR est déterminé à faire souffrir et même à faire disparaître tous ceux qui ont refusé sa dictature et l'ont mis à nu en s'exilant massivement au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi et en s'éparpillant dans d'autres pays africains, en Europe, en Amérique, en Asie et même en Océanie. D'où il fait tout pour faire mourir de faim les réfugiés rwandais se trouvant dans les camps au Zaïre. Et ceux qui fuient cette faim vers le Rwanda y sont directement torturés et mis à mort tragiquement.

Celui qui a voulu comprendre a déjà compris que l'appui donné au FPR par la communauté internationale, par l'Uganda et par certains hommes forts recrutés principalement en Belgique, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Burundi où l'armée est uniquement tutsi et en Tanzanie a été et reste aujourd'hui la cause principale des malheurs des Rwandais et la honte que le Rwanda inspire à l'humanité toute entière. Par exemple, l'administration américaine du Président Bill Clinton devrait comprendre qu'elle pêche contre les droits de l'homme en sollicitant l'arrêt et l'emprisonnement de tous les réfugiés rwandais arbitrairement mis sur la liste des «auteurs des massacres» par le FPR. Il y a le Procureur et le tribunal international mandatés pour enquêter, interroger, juger et condamner. Pourquoi alors l'administration du Président Bill Clinton s'acharne-t-elle pour imposer l'arbitraire si ce n'est que pour aider le FPR à faire disparaître ses opposants et à lui assurer ainsi un pouvoir dictatorial sans conteste ? Cet aveuglement en faveur du FPR, champion de la torture, devrait faire honte à l'administration des Etats-Unis, grand pays se disant champion de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme.

Celui qui a voulu comprendre a déjà compris que l'ONU contribue, à travers quelques unes de ses agences spécialisées et surtout à travers certains fonctionnaires de celles-ci, à donner bonne conscience au FPR qui continue à violer les droits élémentaires et les droits fondamentaux des populations vivant aujourd'hui au Rwanda et des millions de réfugiés. A titre d'exemple concret (et les abus médités sont légion), comment, en ce qui me concerne, le HCR peut-il être d'accord avec le FPR pour me condamner à la disparition si ce n'est que parce que certains de ses employés sont de connivence avec ce front?

En effet, inquiet par les informations selon lesquelles Monsieur Eric Gravel, de nationalité canadienne, aurait été contacté pour exploiter mon dossier déposé à la délégation du HCR à Yaoundé et pour y soutirer des éléments pouvant servir au FPR et à l'association des reporters sans frontières travaillant pour le compte de ce front ; informé de ce que la haute direction du Haut Commissariat pour les Réfugiés à Genève s'activait pour me refuser le statut de réfugié auprès du HCR pour les réfugiés au Cameroun ; ayant reçu des messages envoyés par Monsieur Eric Gravel (Chargé de protection au HCR-Yaoundé) et m'avisant qu'il ne tolérera jamais que mon dossier aboutisse positivement, j'ai écrit au responsable du HCR, délégation en République du Cameroun pour l'alerter et l'inviter à éviter l'arbitraire. J'ai même souhaité retirer mon dossier du H.C.R. dans le cas où mes informations étaient fondées et je l'ai fait en vue de ne pas permettre à certains fonctionnaires de cet organisme de lui attirer des critiques devant la décision qui serait prise abusivement contre moi.

J'écrivais en ces termes le 10 janvier 1995:

«Madame la Déléguée,

Selon des informations qui me parviennent depuis quelques jours, le H.C.R., se fondant sur des accusations très gratuites formulées contre la plupart des membres de l'élite rwandaise n'ayant pas adhéré à la cause du FPR, se préparerait à me refuser la qualité de réfugié.

Pensant que cet organisme à vocation strictement humanitaire allait aider tous ceux qui ont fui la répression et la dictature du FPR en les édifiant sur le plan moral et matériel, mais aussi en cherchant avec eux une solution pacifique et durable au problème rwandais, j'avais jugé bon de me mettre à son entière disposition.

Mais, si me refuser la qualité de réfugié est une occasion pour tester mes réactions ou pour m'inciter à étaler toute mon argumentation face au mensonge socio-politique du FPR et aux accusations très fortuites portées par ce front et par ceux qui le soutiennent contre l'élite rwandaise en exil, je juge que cet organisme ne devrait pas agir de cette manière.

C'est pourquoi, si effectivement, le H.C.R. veut profiter de mon cas pour avancer des considérations ou pour prendre des décisions de nature à renforcer le FPR dans sa chasse contre l'élite rwandaise en exil, je vous prie de me restituer mon dossier afin de me permettre de m'adresser à d'autres instances qui seraient plus disposées à m'aider, sans parti pris, à supporter les dures conditions de l'exil.

Veillez agréer, Madame la Déléguée, l'expression de ma sincère considération.»

Plutôt que de comprendre toute la portée et toute la profondeur de mes inquiétudes, Madame G. Karrenbrock, Déléguée du H.C.R. en République du Cameroun, signa la lettre ci-après préparée par Monsieur Eric Gravel qui ne cache pas qu'il est soulagé de voir sa mission de me mettre hors les rangs des réfugiés auprès du H.C.R. bien accomplie :

«Yaoundé, le 30 janvier 1995

CM/0093/V/95/EGO/ce

Monsieur,

Nous accusons bonne réception de votre lettre du 10 janvier 1995 concernant le retrait de votre dossier auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Cameroun.

Nous tenons par la présente à vous confirmer que votre demande de statut de réfugié auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Cameroun ne pourra être agréée, en conformité avec l'article 1, paragraphe F de la Convention de Genève relative au Statut des Réfugiés de 1951.

Interprétant l'objectif de votre lettre comme étant le retrait de votre demande de statut, nous voudrions toutefois vous signaler qu'il nous est impossible de vous restituer à proprement dit votre dossier puisque ce dernier fait dorénavant partie des archives du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

La Délégation vous invite à régulariser votre séjour avec les autorités compétentes camerounaises.

Bien à vous.»

M'appelant au téléphone pour m'inviter à retirer cette lettre de ses services, Madame G Karrenbrock, tiraillée entre la manipulation de certains fonctionnaires du H.C.R. (dont Eric Gravel, son collaborateur immédiat) et le droit pour moi d'être traité comme réfugié jusqu'à ce que le tribunal international se prononce, me demanda de réagir et de solliciter que le bureau de Genève apporte effectivement des preuves irréfutables à ma charge telles que prévues à l'article 1, paragraphe F de la convention de Genève, relative au statut des réfugiés de 1951.

Ma réaction est comprise dans cet écrit. Que le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés dise le contraire de ce que j'ai avancé dans les pages de ce livre. Mais, doré et déjà, il doit lui aussi comprendre qu'il a en son sein certains fonctionnaires qui oeuvrent en faveur du FPR et qui le poussent à prendre des décisions injustes contre les réfugiés rwandais. Cependant, avec cet écrit, j'en appelle à la haute responsabilité du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés pour que, dans toute sa dignité, il tranche ce litige qui n'honore pas l'image du système onusien.

Celui qui a voulu comprendre a compris que l'ONU, à travers le tribunal international pour le Rwanda, si elle ne fait pas sérieusement attention, risque de faire condamner à des peines ignobles des centaines d'innocents que le FPR se plaît à mettre sur la liste des «auteurs des massacres et du génocide» dans le seul but non déclaré de faire disparaître ses opposants et tous ceux qui le gênent dans l'exercice de sa dictature au Rwanda.

Celui qui a voulu comprendre a compris que loin d'avoir suivi un quelconque "plan de génocide", la réaction des populations rwandaises devant l'attaque et la prise de la capitale du Rwanda par les réfugiés tutsi regroupés dans le FPR ont été sans calcul et sans frein comme l'avait prédit en février 1964, donc 30 années auparavant, le Président Grégoire Kayibanda, grand chef de file de l'élite hutu :

"Il voulut alors adresser aux réfugiés un message à la fois ferme et le plus clair possible, rappelant au plus grand nombre que le pays leur restait ouvert, et qu'ils y seraient accueillis fraternellement s'ils se présentaient en gens pacifiques et acceptaient simplement la démocratie. Il interpella ensuite les quelques fanatiques, perdus depuis des années dans un "aveuglement inouï", pour qu'ils "mesurent enfin les grands pas réalisés par l'histoire du Rwanda et cessent de bouder à l'indépendance et au développement de la République". Il les appela à mettre un terme à leur action terroriste, qui mettait en grave péril tous les Tutsi vivant paisiblement dans le pays, à chaque fois menacés par des réactions populaires émotionnelles, à la fois prévisibles et difficilement maîtrisables. Si, par impossible, un raid terroriste venait "à prendre Kigali d'assaut", imagine-t-on le chaos qui régnerait partout dans les campagnes, où les populations seraient désormais sans frein : "Vous le dites bien entre vous. Ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi"... Il les exhorta enfin à se rallier à une République d'union, "où la tolérance est la loi, et où les minorités sont respectées". Ce message réaliste était celui d'un homme sincère et sans arrière-pensées. Il était clair et

compréhensible... mais les extrémistes qu'il interpellait ne voulurent ou ne purent le comprendre. Ils avaient eux-mêmes tellement rusé, si constamment menti au service de leur seul égoïsme qu'ils ne pouvaient imaginer un adversaire leur proposant sincèrement et sans piège une solution juste et équitable" (cfr. Baudouin Paternostre de la Mairie, *op. cit.* pp. 194-195).

Celui qui a voulu comprendre a compris que même si c'est déjà presque tard, il y a lieu de redresser la situation au Rwanda en commençant par la pénétration du problème rwandais qui est le même que celui du Burundi et en aidant les vrais porte-parole des réfugiés à s'exprimer et à expliquer ce qui est arrivé et ce qui arrive au Rwanda. Ces porte-parole sont les membres de l'élite en exil, cette élite non silencieuse mais contrainte au silence. Les porte-parole sont les dirigeants en exil auxquels on refuse l'audience parce que le FPR l'a ainsi voulu. Ces porte-parole sont les hommes et les femmes des camps des réfugiés et des communautés des Rwandais en exil à travers le monde auxquels on ne prête pas encore oreille pour entendre effectivement leur douleur et leurs propositions de solution.

Celui qui a voulu comprendre a déjà compris que ceux qui ont le pouvoir de quelque nature que ce soit ont la responsabilité d'aider tous les réfugiés à supporter les conditions dures de l'exil. Avoir perdu ses parents, ses enfants, ses frères et ses soeurs ; avoir été chassé de ses biens et de son emploi ; errer des kilomètres et des kilomètres sans savoir où on s'arrêtera ; ne pas avoir l'espoir de la fin prochaine et positive de l'exil ; voilà des éléments et des faits qui suffisent pour faire comprendre que nous les réfugiés, ayant vécu la guerre et ses horreurs, ayant été malmenés et maltraités, nous sommes décidés à travailler, à dépenser nos dernières énergies pour que s'installe au Rwanda une ère nouvelle de paix, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de développement harmonieux des populations de ce pays.

Qu'on nous aide laborieusement dans ce sens.

Annexe 1

Itinéraire d'un réfugié accusé

- La nuit du 6 au 7 avril 1994 : Le Président Juvénal Habyarimana est assassiné dans son avion prêt à atterrir à Kigali. L'annonce de cet assassinat est faite pour la première fois à 21h15 par la radio des Mille Collines (RTLM)
- Le matin du 7 avril 1994 : Début des combats déclenchés par le FPR. Toute la ville de Kigali est sous le feu. Personne n'ose sortir sauf pour fuir à tous risques les soldats du FPR.
- L'après-midi du 7 avril 1994 : Je parviens à l'Ambassade de France à Kigali. Ma famille est la troisième à y être accueillie.
- Du 7 au 12 avril 1994 : Refuge à l'Ambassade de France à Kigali. Le nombre de fugitifs y dépasse deux cents personnes (hommes, femmes et enfants); les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles.

- Le matin du 12 avril 1994 : - Fermeture de l'Ambassade de France à Kigali. Evacuation de tous ceux qui se trouvaient dans l'enceinte de l'Ambassade ; embarquement dans les avions militaires français vers une destination inconnue.
 - Atterrissage des avions à Bujumbura au Burundi. Tout le monde est débarqué. Les étrangers, surtout les Occidentaux sont dirigés vers d'autres avions qui les attendaient à Bujumbura; environ 240 Rwandais (hommes, femmes et enfants) sont entassés dans l'ancienne salle d'attente du vieil aérogare de Bujumbura.
 - Du 12 au 17 avril 1994 : Séjour dans l'aérogare de Bujumbura ; le H.C.R., la Croix Rouge s'occupent de la nourriture, fournissent les ustensiles nécessaires pour faire à manger. Les négociations sont menées en vue de l'obtention d'un asile pour plus de 240 réfugiés rwandais. Les pays mentionnés étaient le Zaïre, le Cameroun, la République Centrafricaine et la France. Le Zaïre répondit positivement quelques heures avant le Cameroun. Cependant, ce pays envoya lui aussi au H.C.R. la liste des personnes qu'il avait acceptées de prendre sur son territoire : environ 180 personnes dont moi-même et ma famille.
 - Du 17 au 24 avril 1994 : Séjour au Zaïre, à Bukavu. Pour parler avec les nouvelles autorités rwandaises, le Gouvernement intérimaire, pour notre retour au Rwanda.
 - Le 25 avril 1994 : Traversée de la frontière du Zaïre vers le Rwanda. Accueil et installation à Cyangugu, ville-frontière au bord du lac Kivu, dans la région dénommée peu après «zone humanitaire sûre» protégée par l'opération turquoise.
 - Le 30 mai 1994 : Le Gouvernement m'appelle à faire partie de l'équipe devant préparer les dossiers OUA et participer au sommet de l'OUA tenu à Tunis-Tunisie en juin 1994.
 - Le 9 juin 1994 : Départ, via le Zaïre (Goma et Kinshasa) pour le sommet de l'OUA en Tunisie.
 - Du 10 au 15 juin 1994 : Séjour à Tunis
 - Le 18 juin 1994 : Retour du sommet de l'OUA - Séjour à Gisenyi.
 - Le 14 juillet 1994 : Départ de Gisenyi vers Goma - Zaïre pour fuir le FPR qui vient de prendre le pouvoir au Rwanda par la force militaire et qui sème la terreur partout où il passe.
 - Le 16 juillet 1994 : Départ pour Kinshasa avec ma famille.
 - Du 16 au 21 juillet 1994 : Séjour à Kinshasa. Formalités de départ pour d'autres destinations.
 - Le 21 juillet 1994 : Départ pour Bangui, via le Congo (Brazzaville).
 - Du 21 juillet au 30 août 1994 : Séjour à Bangui en République Centrafricaine.
 - Le 30 août 1994 : Départ de Centrafrique pour le Cameroun.
- Par cet itinéraire, on aura remarqué que je n'ai jamais été réfugié en France contrairement à ce qu'affirment le FPR, les médias, etc. C'est une autre preuve de l'intoxication médiatique et de l'acharnement contre ma personne !

Annexe 2

Quelques éléments du curriculum vitae d'un réfugié accusé

Nom : Nahimana

Prénom : Ferdinand

Lieu de naissance : Gatonde - Ruhengeri - Rwanda

Date de naissance : 15 Juin 1950

Nationalité : Rwandaise

Marié et père de 4 enfants

Etudes faites

- Doctorat en Histoire (Histoire et civilisations africaines). Obtenu en 1986 à l'Université Paris VII-Jussieu Paris - France.
- Maîtrise ès Arts (Option Histoire Contemporaine). Obtenu en 1977 à l'Université Laval, Québec - Canada.
- Baccalauréat en Lettres (Option Histoire-Géographie). Obtenu en 1974 à l'Université Nationale du Rwanda, Butare - Rwanda.
- Certificat des Humanités Latin-Sciences. Obtenu en 1971 au Petit Séminaire de Rwesero - Rwanda.

Expérience professionnelle

1977 - 1994: - Professeur d'histoire à l'Université Nationale du Rwanda (Faculté des Lettres Département d'Histoire). J'ai exercé mon enseignement à l'Université pendant tout le temps que je suis resté au Rwanda jusqu'en avril 1994

- Enseignement de plusieurs cours se rapportant notamment à l'histoire contemporaine (Afrique et Europe) et à l'histoire des sociétés africaines - (structures lignagères et l'histoire ; évolution des sociétés de l'Afrique orientale et des pays des grands lacs).

- Direction de plusieurs mémoires de maîtrise en Histoire.

1978-1980 : Vice Doyen de la Faculté des Lettres.

1980-1981 : Doyen de la Faculté des Lettres.

1981-1984 : Secrétaire Général Adjoint de l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Ruhengeri - Rwanda.

1988-1990 : Directeur du Centre de la Connaissance de l'homme et de la société (Etudes rwandaises) à l'Institut de Recherche Scientifique et Technologique (I.R.S.T) Butare - Rwanda.

1990-1992 : Directeur Général de l'Office Rwandais d'information (ORINFOR).

1993-1994 : Ministre désigné pour l'Enseignement Supérieur et Recherches Scientifiques.

Recherches et publications

Auteurs de plusieurs publications (articles et livres) parmi lesquelles il y a lieu de citer :

- **Le Blanc est arrivé, le roi est parti. Une facette de l'histoire du Rwanda contemporain, 1884 - 1931.** Kigali, Printer Set, 1987.

- **Conscience chez nous, confiance en nous. Notre culture est la base de notre développement harmonieux.** Ruhengeri, I.N.R, 1988.

- **Le Rwanda : quelques phases et faits historiques.** Kigali, Printer Set, 1990.

- **Le Rwanda. Emergence d'un Etat.** Paris, l'Harmattan, 1993.

Collaboration à la publication des :

- **Sources d'information sur l'Afrique francophone et Madagascar. Institutions, répertoires, bibliographies** par Laurence Porges. Paris, Orstom, 1988.

- **Sources orales de l'histoire de l'Afrique** par Claude-Hélène Perrot. Paris, CNRS, 1989.

Composition, montage : A.C.S. Cameroun

B.P. 20279 Yaoundé.

Tél/Fax 20.92.25